

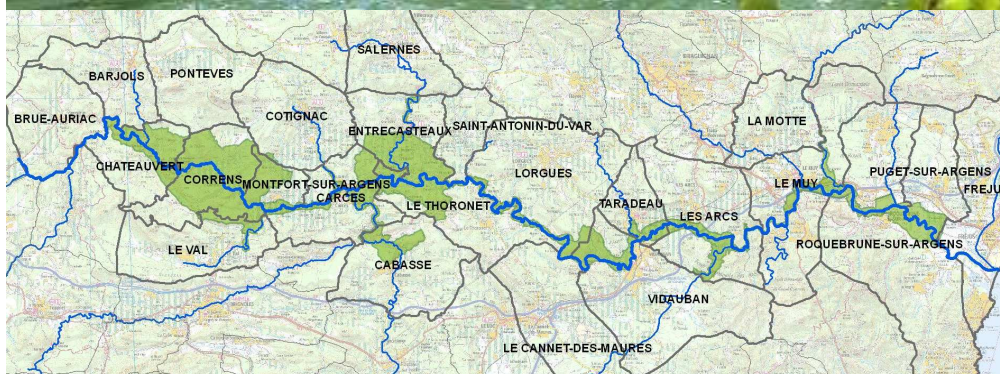


DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000

FR9301626 - « VAL D'ARGENS »

DIRECTIVE "HABITATS"

NOTE DE SYNTHÈSE



JUILLET 2012

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
PREAMBULE	3
1. INTRODUCTION	4
2. PRESENTATION GENERALE DU SITE	6
3. PRESENTATION DES HABITATS ET DES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENS	7
3.1. Habitats d'intérêt communautaire	7
3.2. Espèces d'intérêt communautaire	14
4. LES PRINCIPALES ACTIVITES HUMAINES	23
4.1 L'agriculture.....	23
4.2. La gestion des forêts.....	24
4.3. La pêche.....	25
4.4. La chasse	25
4.5. Autres activités de pleine nature.....	25
4.6. Usages de l'eau	26
5. LES ENJEUX DE CONSERVATION	27
5.1. Enjeux de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	27
5.2. Les enjeux transversaux concernant le site	33
6. LES OBJECTIFS DE CONSERVATION	35
7. LE PROGRAMME D'ACTIONS.....	40

PREAMBULE

L'objectif de Natura 2000 est de concilier les activités humaines et la préservation de la nature dans le cadre du développement durable.

Chaque État membre de l'Union européenne a été libre de choisir les moyens à mettre en œuvre pour réaliser cet objectif. Le gouvernement français a fait le choix de la consultation, de la concertation et de la contractualisation pour la gestion de ses différents sites.

Le site Natura 2000 du « Val d'Argens » (Code UE : FR 9301626) est riche d'une biodiversité exceptionnelle.

L'élaboration d'un document d'objectifs (DOCOB) a permis de mettre en avant le patrimoine naturel et humain qui fait, l'identité du Val d'Argens au travers d'inventaires réalisés sur ce territoire (tome 1). Dans le but de maintenir les activités traditionnelles et respectueuses de la biodiversité, ce document propose un programme d'actions permettant de concilier ces 2 enjeux (tome 2).

Il s'agit donc d'un document permettant de porter à connaissance ces richesses pour permettre leur prise en compte dans la réalisation des projets, aménagements au sein du Val d'Argens. Ce n'est pas un document qui vise à interdire les activités mais au contraire, il propose des informations essentielles du point de vue écologique pour l'élaboration de ces projets dans le respect du développement durable . De plus, les actions identifiées seront mises en œuvre selon la volonté des acteurs locaux (proposition de contrats , de mesures) .

L'ambition de ce réseau Natura 2000 est de préserver la biodiversité **avec l'Homme , pour l'Homme** qui en est le premier bénéficiaire .

1. INTRODUCTION

Principal cours d'eau du Var, le fleuve Argens traverse le département d'Ouest en Est et rencontre des paysages aussi divers que remarquables : de sa source vers l'embouchure, l'Argens se trouve parfois au cœur de plaines fertiles ou bien encaissé dans des gorges. Le cours d'eau n'a pas subi de modifications fonctionnelles profondes, liées à des aménagements hydrauliques lourds ou à des modes de cultures intensifs dans son cadre naturel

La qualité et la diversité des milieux observés sur ce territoire, au delà du lit du fleuve, permettent à la faune et la flore patrimoniales, souvent typique de la région méditerranéenne, d'y vivre et de s'y reproduire.

C'est ainsi que le territoire du Val d'Argens a été désigné pour appartenir au réseau Natura 2000 au titre de la Directive « Habitats ».

Différents acteurs du domaine public gèrent depuis longtemps ce territoire : les 20 communes qui sont concernées par ce périmètre, les divers Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, l'Office national des forêts ou encore le Conseil Général du Var sur l'entretien de l'Argens notamment.

C'est le Conseil Général qui a été désigné par le comité de pilotage du 18 décembre 2007, pour élaborer le document d'objectifs (DOCOB : programme d'orientations de gestion).

Le bon état de conservation général du bassin versant de l'Argens permet le développement d'une grande diversité d'habitats et de peuplements, caractérisés par la présence de nombreuses espèces floristiques et faunistiques remarquables. Les inventaires réalisés jusqu'à ce jour font état de la présence de nombreuses espèces animales d'intérêt communautaire dont plusieurs espèces de chauves-souris.

Le présent document constitue la note de synthèse du DOCOB.

FICHE D'IDENTITE DU SITE NATURA 2000 FR9301626 VAL D'ARGENS

Natura 2000	Données géographiques	Principaux acteurs
Nom officiel : «Val d'Argens » Numéro : FR9301626 Statut DH : SIC (28/03/2008)	Superficie : 12 246 ha, Localisation : Var, PACA Nombre de communes : 20 Nombre d'habitants permanents : 82 138 (INSEE, 2009) Densité : 93 hab./km2 Nombre d'habitants occasionnels maximal : 91 738 (taux de fonction touristique, Agence de Développement Touristique, 2009)	Président du COPIL : Josette Pons (conseillère générale et député) Rapporteurs scientifiques CSRPN : Marcel Barbero ; Philippe Orsini. Opérateur : Conseil général du Var Pilotage : DDTM83 / DREAL PACA Partenaires techniques : - o ONF ; - o BIOTOPE ; - o Station d'Observation et de Protection des Tortues et de leurs Milieux (SOPTOM) ; - o Maison Régionale de l'Eau (MRE) ; - o Groupement d'Etudes Entomologiques Méditerranée (GEEM). Partenaires opérationnels : - o Mairies (Châteauvert, Correns, Le Val, Montfort-sur-Argens, Carcès, Cotignac, Cabasse, Entrecasteaux, Saint-Antonin-du-Var, Salernes, Le Thoronet, Lorgues, Le Cannet-des-Maures, Vidauban, Taradeau, Les Arcs-sur-Argens, Le Muy, La Motte, Roquebrune-sur-Argens et Puget-sur-Argens) ; - o Conseil général du Var ; - o Communautés de communes : Comtés de Provence, Cœur du Var, Pays Mer Estérel ; - o Communauté d'agglomération Dracénoise ; - o Syndicats Mixtes : Pays de la Provence Verte, SCoT Var Est, PIDAF du Pays Brignolais ; - o SIVOM du Haut Var ; - o Association des Riverains de l'Argens ; - o CEN PACA, GCP, MRE, ... - o Organismes forestiers : CRPF, ONF, Syndicat des propriétaires forestiers ; - o Organismes agricoles : CDA83, Agribiovar, FDSEA, CDJA, Confédération Paysanne, CERPAM ; - o Organismes de pêche et des milieux aquatiques : ONEMA, FDPMA, AAPMA ; - o Organisme de chasse : FDC83, ... ; - o Organismes tourisme: EPIC Provence Verte, Visit-Var, OT communaux, ... ; - o Organismes de loisirs et de sports : CDOS, Fédérations sportives, clubs locaux, associations locales, ... ; - o Organismes dans les usages et gestion de l'eau : SHEMA, ASA, SEVE, SIE Entraigues, SIACIA, ville de Toulon, Veolia Eau, ... ; - o Aménagement du territoire : RTE, RFF, Escota, ... - o ...

2. PRESENTATION GENERALE DU SITE

L'Argens est un fleuve côtier méditerranéen situé dans le centre du département du Var (Figure 1). Son bassin versant a une superficie de 2700 Km², soit près de la moitié de la surface totale du département. La vallée est orientée Ouest-Est, contrairement à de nombreux affluents de son bassin.

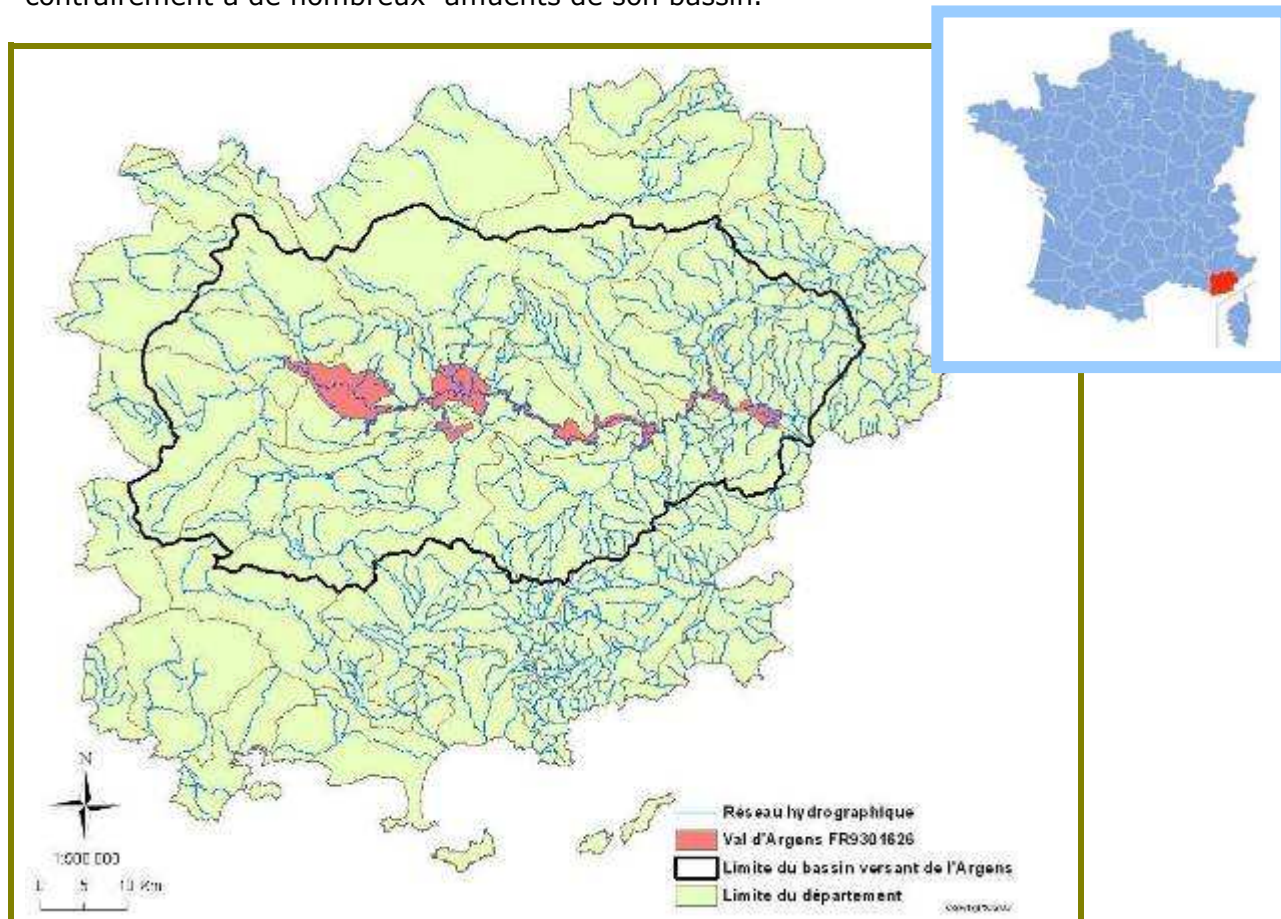


Figure 1 : Localisation du site Natura 2000 « Val d'Argens »

Sa source, une résurgence karstique, se situe à 270 mètres d'altitude, sur la commune de Seillons Source d'Argens, à l'Est du massif de la Sainte Victoire. Le fleuve se jette dans la Mer Méditerranée, dans le golfe de Fréjus, après un parcours de 114 km.

Le site Natura 2000 Val d'Argens est situé dans le centre du département du Var (83). Il y couvre une superficie de **12246 ha**.

Au total, ce sont 20 communes qui sont concernées par le périmètre Natura 2000 du Val d'Argens (Figure 2) : Châteauvert, Correns, Le Val, Montfort-sur-Argens, Carcès, Cotignac, Cabasse, Entrecasteaux, Saint-Antonin-du-Var, Salernes, Le Thoronet, Lorgues, Le Cannet-des-Maures, Vidauban, Taradeau, Les Arcs-sur-Argens, Le Muy, La Motte, Roquebrune-sur-Argens et Puget-sur-Argens.

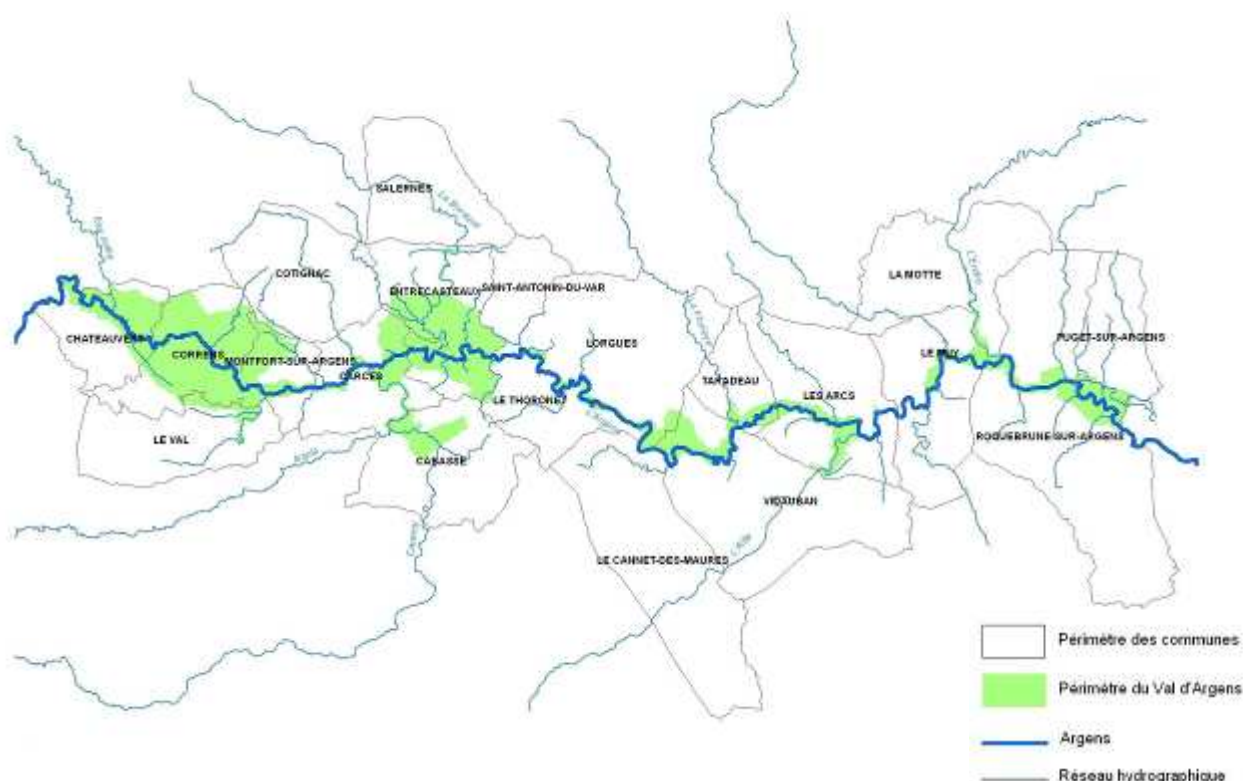


Figure 1 : Localisation du site Natura 2000 Val d'Argens et communes concernées par le périmètre

3. PRESENTATION DES HABITATS ET DES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENS

La particularité importante du site est qu'il se situe dans un milieu méditerranéen, caractérisé par des étés chauds et secs et des hivers doux et humides, conjugué à un milieu aquatique (l'Argens). Cela donne au Val d'Argens ce **caractère original en Provence, avec une ambiance fraîche entourée de milieux secs**. C'est ainsi que ce contexte permet l'existence d'une faune et d'une flore remarquables et très diversifiées.

3.1. HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Les inventaires de terrain ont permis d'identifier **25 habitats génériques d'intérêt communautaire dont 4 prioritaires**, d'après le Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne Eur 27. Ces habitats sont regroupés ci-après par grands types de milieux.

- Milieux forestiers humides (ripisylves méditerranéennes)
 - **91B0** Frênaies thermophiles à *Fraxinus angustifolia*
 - **91F0** Forêts mixtes à *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia*, riveraines des grands fleuves (Ulmenion minoris)
 - **92A0** Forêts galeries à *Salix alba* et *Populus alba*

- Milieux forestiers et pré forestiers secs à frais
 - **9330** Forêt à *Quercus suber*
 - **9340** Forêt à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia*
 - **9540** Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques
 - **5210** Matorrals arborescents à *Juniperus spp.*

- Milieux ouverts humides
 - **3120** Eaux oligotrophes très peu minéralisées sur sols généralement sableux de l'Ouest méditerranéen à *Isoetes* sp.
 - **3170*** Mares temporaires méditerranéennes
 - **6420** Pelouses méditerranéennes humides semi-naturelles à hautes herbes du *Molinio-holoschoenion*
 - **6430** Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnards à alpins
 - **6510** Pelouses maigres de fauche de basse altitude

- Milieux ouverts ou/et semi-ouverts secs
 - **6110*** Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du *Alyso-Sedion albi*
 - **6210** Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire
 - **6220*** Parcours substeppiques de graminées et annuelles du Thero-Brachypodietea
 - **8210** Falaises calcaires ibéro-méditerranéennes
 - **8220** Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique
 - **8230** Pelouses pionnières xérophiles sur dômes rocheux siliceux riches en *Sedum* (*Sedo-Scleranthion* ou du *Sedo albi-Veronicion dillenii*)

- Milieux aquatiques
 - **3140** Eaux oligotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara spp*
 - **3150** Lacs eutrophes naturels avec associations de grands potamots du *Magnopotamion* ou végétation flottante du *Hydrocharition*
 - **3250** Rivières permanentes méditerranéennes à *Glaucium flavum*
 - **3260** Végétation flottante de Renoncules de rivières
 - **3280** Végétation des bancs d'alluvions des rivières permanentes méditerranéennes du *Paspalo-Agrostidion* avec rideaux boisés riverains à *Salix alba* et *Populus alba*

- **3290** Rivières intermittentes méditerranéennes du *Paspalo-Agrostidion*
- **7220*** Sources pétrifiantes à formation de travertins (*Cratoneurion*)

✓ Milieux forestiers humides

Ce groupement de **ripisylves méditerranéennes** est représenté sur le site par deux habitats d'intérêt communautaire, **les forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba* (UE 92A0)** et **les forêts mixtes à *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia*, riveraines des grands fleuves (UE 91F0)**.

Ces peuplements rivulaires s'étalent plus ou moins largement de part et d'autre des cours d'eau. Il peut s'agir de simples boisements de berges au voisinage du lit mineur, comme de véritables forêts alluviales complexes et diversifiées. Leur existence dépend de la présence d'une nappe phréatique peu profonde et d'inondations périodiques.

Les forêts mixtes riveraines des grands fleuves (UE 91F0) est un habitat qui n'est présent dans la région que le long de l'Argens et des Sorgues, et peut-être sur le Rhône (comm. M. BARBERO). Ces ripisylves sont donc rares en région PACA.

La strate arborescente de ces peuplements est dominée par le Peuplier blanc en mélange avec le Frêne oxyphyllé et l'Orme. L'Aulne glutineux s'installe préférentiellement sur les bordures strictes du lit mineur sur sol gorge d'eau. La strate arbustive relativement fournie se compose principalement d'espèces supportant les sols lourds limoneux et sont bonnes fixatrices de berges (divers saules, Cornouiller sanguin, Troène). Quant à la strate herbacée, elle est riche et assez recouvrante. Ces boisements s'expriment sur des sols alluviaux peu évolués nécessitent la présence d'une nappe aquifère superficielle et disponible.



Ripisylve de l'Argens

Il est possible de distinguer deux grands ensembles de types d'habitats :

- ♦ Les forêts à bois tendre : saulaies, saulaies-peupleraies, peupleraies noires
- ♦ Les forêts à bois durs avec subsistance fréquente d'une essence pionnière tel que le Peuplier blanc, dans les phases initiales ou de dégradation de l'habitat 91B0. Pour l'habitat 91F0 et en fonction du régime hydrique, les espèces ligneuses dominantes sont le frêne oxyphyllé, l'orme champêtre et le chêne pubescent.

Dans ces milieux forestiers humides se retrouve également un habitat d'intérêt communautaire qui peut se situer à plusieurs dizaines de mètres de la ripisylve : **les terrasses à Frêne (UE 91B0)**. Le développement de ces frênaies thermophiles est dépendant de la présence d'une nappe aquifère affleurante ce qui incite les experts à classer cet habitat dans les milieux forestiers humides. Cet habitat à *Fraxinus angustifolia* est aujourd'hui réduit et fragmentaire à cause de défrichements qui ont caractérisé la partie inférieure des vallées pour installer cultures et établissements humains, elles n'en conservent pas moins localement une grande signification aux plans bioclimatique et écologique.

✓ Milieux forestiers et pré forestiers secs à frais

Les Yeuseraies (9340)

La forêt de chêne vert qui est majoritairement représenté sur le site (plus de 25% du site) est présente sous forme de 5 variantes d'intérêt communautaire. La yeuseraie à Laurier tin est, de loin, la plus représentée sur le site. Bien qu'en très faible surface, la yeuseraie mature à Épipactis à petites feuilles est présente. Ce type d'habitat, du plus grand intérêt et devenu très rare, représente la phase climacique des yeuseraies provençales.



Yeuseraie de talus frais

Suberaie (9330)

La forêt de chêne liège présent sur la partie siliceuse du site essentiellement au niveau de la forêt communale des Arcs. Cet habitat a subi de nombreuses perturbations notamment lors de passages d'incendies de forêt ou de phénomènes de sécheresse ce qui a accentué son morcellement. Les individus sont de moins en moins en bon état et présentent aussi des défauts de croissance et mortalités.

Juniperaies (5210)

Habitat d'intérêt communautaire bien représenté sur le site, environ 9 % de la surface totale du site. Bien souvent en mosaïque avec d'autres habitats d'intérêt communautaire.

Pinèdes de Pin maritime (9540-1)

Habitat peu présent sur le site. Il occupe en général une place de transition dans les dynamiques évolutives entre maquis et chênaies sur silice et entre garrigue et chênaie verte sur calcaire non actif. Les populations résiduelles de Pin maritime sur calcaires (sol dolomitique) possèdent cependant un fort intérêt patrimonial du fait de leur installation sur un substrat marginal riche en magnésium.

Pinèdes de Pin parasol (9540-2)

Habitat dégradé et marginal pour le site caractérisé par la dominance du Pin pignon

✓ Milieux ouverts humides

Ce groupement réunit deux sous-groupes en fonction du substrat sur lequel se trouvent les habitats.



Serapias neglecta

Des pelouses amphibies très rares en France ont été inventoriées sur la partie siliceuse du site. Ce sont **les pelouses des eaux oligotrophes** très peu minéralisées sur sols généralement sableux de l'Ouest méditerranéen à *Isoetes spp.* (UE 3120) et la végétation des **mares temporaires méditerranéennes** (UE 3170*). Ces habitats peuvent subir à la fois des périodes d'inondations temporaires et des périodes de sécheresses prolongées. Ce qui en fait des habitats rares et abritant une flore adaptée à ces conditions, souvent d'intérêt patrimonial.

Sur la partie calcaire différentes prairies fragmentées et peu fonctionnelles ont été inventoriées, ce sont les **pelouses méditerranéennes humides** semi-naturelles à hautes herbes du *Molinio-holoschoenion* (UE : 6420), **les pelouses maigres de fauche** de basse altitude (UE : 6510) et enfin **les mégaphorbiaies eutrophes** (UE : 6430). Ces prairies à végétation assez dense s'intercalent depuis le fleuve.

Ces habitats sont des formations très particulières pour la région méditerranéenne. Les prés humides méditerranéens de Provence correspondent à une formation très rares, endémique de France et relativement bien présent sur le site. De plus les prairies fauchées méditerranéennes constituent une enclave médio-européenne en domaine méditerranéen. Les mégaphorbiaies plus ou moins eutrophes du site s'enrichissent en espèces d'affinité méditerranéennes en aval de Carcès.

✓ Milieux ouverts ou/et semi-ouverts secs

Le site est riche en milieux ouverts et/ou semi-ouverts. Cependant, ce sont des pelouses rases, peu recouvrantes voir morcelées, souvent présentes en mosaïque avec d'autres habitats d'intérêt communautaire.

Dans un premier temps on trouve dans ce groupement **les pelouses sèches semi-naturelles** et faciès d'embuissonnement sur calcaire (UE 6210) ainsi que les **parcours substeppiques de graminées et annuelles** du *Thero-Brachypodietea* (UE 6220*). Ensuite, on trouve les végétations d'intérêt communautaire des **falaises, rochers et dalles sur silice et calcaire** (UE 8220, 8210, 8230, 6110*).

La pelouse à Brachypode rameux et graminées annuelles (6220) est un stade de dégradation de la chênaie verte méditerranéenne, après la garrigue et le maquis dans laquelle elle peut constituer des clairières.

Fort intérêt patrimonial de ces pelouses qui se distinguent par la diversité des espèces



Prairie à Brachypode de Phéniolé

végétales et animales qu'elles abritent. Le maintien de la richesse du milieu passe par le **maintien d'une structure en mosaïque** de l'habitat. Systèmes hérités de pâturages extensifs encore localement actifs ou d'incendies répétés voire quelquefois de débroussailllements.

Les végétations d'intérêt communautaire des falaises, rochers (habitats 8310 et 8220) sont représentés par des cortèges de végétaux très spécialisés supportant des conditions de ressources en eau très limitées. Ce sont des habitats polymorphes principalement sur des versants chauds et ensoleillés. Ils participent aux complexes rupicoles très riches en espèces des milieux ouverts. Végétation de falaises sur la partie calcaire avec l'habitat 8210, et végétation sur pentes rocheuses sur la partie siliceuse du site, 8220.

L'habitat de **Pelouses pionnières xérophiles sur dômes rocheux siliceux riches en Sedum (8230)** sont représentés par des pelouses rases et ouvertes à dominance d'orpins. Elles s'installent au niveau des petits replats des rochers et affleurements, sur des sols peu épais et acides.



Falaises calcaires méditerranéennes thermophiles

Les pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du *Alysso-Sedion albi* (6110*) correspond à un habitat d'espèces très peu dynamique, pratiquement en équilibre possédant une diversité floristique importante.

Cet habitat pionnier s'insère dans les systèmes de pelouses, sur des sols squelettiques, en formant ainsi des taches dominées par les plantes grasses comme au niveau des anciennes carrières de Carcès ou falaises du Caramy à Cabasse.

Les pelouses de l'habitat **Parcours substeppiques de graminées et annuelles du Thero-Brachypodietea (6220)** ont d'une manière générale, ont un aspect écorché, plus ou moins ras, et possèdent une forte représentation des chaméphytes, notamment des chaméphytes frutescents, annonçant les garrigues méditerranéennes. Elles sont installées en conditions xérophiles, oligotrophes sur substrats carbonatés ou basiques.

Les sols calcimorphes, généralement squelettiques, entretiennent des conditions de sécheresse estivale prononcée et exercent une forte sélection végétale au profit d'espèces bien adaptées à la sécheresse (nombreuses plantes xérophiles comme les *Ononis sp.*).

✓ Milieux aquatiques

Ce groupe réunit des habitats aquatiques d'une grande diversité écologique.

Par réaction chimique avec le substrat calcaire, des **formations de dépôts de travertins** se forment sur le fleuve Argens et ses affluents (UE 7220*). Cet habitat d'intérêt communautaire prioritaire très répandu dans le centre Var, est très présent sur la partie calcaire du site sous diverses formes (dôme, travertins, vasques,...) notamment entre Châteauvert et Entraygues. Ces formations à tuf sont discrètes et disséminées dans de nombreux cours d'eau qui traversent les petites plaines agricoles du site.



Zone à tuf

Ces formations présentes le long du lit mineur de l'Argens sont en réalité une variante de l'habitat 7220* typique. En effet, les espèces indicatrices de cet habitat (mousses, bryophytes,..) ne sont généralement pas présentes, hormis à Entraigues (voir fiche habitat pages 80 à 83) et sur quelques affluents de l'Argens comme le Val Obscur, où des suintements et des résurgences karstiques ont une composition bryophytique caractéristique du 7220*.

Dans les eaux calmes (faible courant), on trouve l'habitat de **grands potamots du Magnopotamion ou de végétation flottante du Hydrocharition (3150)** qui est colonisé par des macrophytes enracinés (alliances du *Potamion pectinati* ou *Nymphaeion albae*) et non enracinés éventuellement associés à des Lentilles d'eau ou de grands macrophytes flottants (alliances du *Lemnion minoris* ou de l'*Hydrocharition morsus ranae*).



Herbier de grands potamots

Sur le site, cet habitat remarquable est notamment représenté par les herbiers de Potamots pectiné et Potamots nageant ainsi que par les formations à Nénuphars jaunes (d'intérêt patrimonial fort). Les formations à Nénuphars jaune sont rares dans le Var.

Dans les eaux plus courantes, on trouve 2 autres habitats d'intérêt communautaire :

Végétation flottante de Renoncules de rivières (3260) qui englobe toutes les communautés fluviales d'eaux plus ou moins courantes, avec ou sans Renoncules, ainsi que les groupements de bryophytes aquatiques (qui apparaissent dès les sources). Cet habitat a été décliné en 6 habitats élémentaires, en fonction des critères suivants : géologie, pente et origine des sources, minéralisation des

eaux, régime hydrologique et donc dépôts sédimentaires, importance relative du cours d'eau et trophie des eaux.

- l'habitat de **Rivières permanentes méditerranéennes à *Glaucium flavum* (3250)** qui correspond aux communautés colonisant les dépôts de gravier des rivières avec un régime méditerranéen **à bas débit d'été**, avec formations du *Glaucium flavi*.

Lorsque les concrétions calcaires ainsi formées modifient les conditions d'écoulement du fleuve par création de retenues, vasques ou autres, les espèces rhéophiles (se dit des espèces vivant dans les eaux courantes) disparaissent.

On a transformation de groupements du *Ranunculion aquatilis* et du *Batrachion fluitantis* (3250, 3260) en groupements du *Nymphaion albae* et du *Potamion pectinati* (3150).

Les Characées (3140) se développent dans des zones plus anthropiques (bassins ou canaux liés à des captages d'eau très oligotrophes). Dans le Val d'Argens, on retrouve cet habitat le long de l'Argens et de ses affluents dans les zones calmes où l'eau est assez claire et au niveau de bassin et plan d'eau dispersés dans toute la partie calcaire du site.

Enfin, en fonction de la dynamique du fleuve (zones de perturbations des crues ou zones de dépôts de sables, graviers, limons) différentes communautés végétales s'installent sur les berges (UE 3280 et 3290). L'habitat de **Végétation des bancs d'alluvions des rivières permanentes méditerranéennes (3280)** correspond aux communautés végétales qui peuplent les cours d'eaux méditerranéens de **taille importante** et qui déposent sur leurs berges des alluvions limoneuses riches en nitrates et en matières organique. Cet habitat a été décliné en **2** habitats élémentaires présent sur le site, le premier correspondant aux communautés herbacées, le second aux communautés arbustives



Gravière à Saules

L'habitat correspondant aux **rivières intermittentes méditerranéennes (3290)** est représenté sur quelques affluents de l'Argens, comme l'Aille, l'Endre ou la Cassole.

Les communautés à *Paspalum* s'observent au bord des grands cours d'eau où elles occupent des dépôts limoneux émergés en été, très enrichis en matière organique désagrégée. Elles sont dominées par des espèces annuelles nitrophiles et des espèces rudérales. En arrière et en rideau se développe une formation arbustive généralement dominée par le Saule pourpre puis on trouve les forêts à bois tendre avec le Peuplier blanc (UE 92A0).

3.2. ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

3.2.1 Les Chiroptères

✓ Le Murin de Capaccini, *Myotis capaccinii*

Espèce typiquement méditerranéenne, **le site Val d'Argens présente un intérêt européen pour cette espèce** puisque la population locale (estimée entre 3000

et 5000 individus) représente 30% de la population nationale (50%/région et 90%/département).



Strictement cavernicole, une seule colonie de reproduction est connue au centre du site (Entraigues, Vidauban) avec des effectifs très fluctuants mais globalement en baisse (plus de 1000 jeunes en 2002 et 2003, entre 380 et 650 depuis 2005). Inféodée aux cours d'eau et plans d'eau, elle chasse des insectes aquatiques à la surface et fréquente pour cela tout le cours de l'Argens et ses affluents pour se nourrir. Son maintien sur le site dépend donc fortement de la **conservation de la qualité biologique du fleuve** (qualité des eaux et conservation des ripisylves). Un seul gîte de reproduction connu rassemble un grand nombre d'individus. La menace sur cette espèce est donc liée à la menace potentielle sur ce gîte mais aussi sur les continuités paysagères (corridors biologiques) qui permettent à cette espèce de se déplacer sur ce site pour aller chasser.

✓ Petit Murin, *Myotis blythii*

Espèce typiquement méditerranéenne, le site Val d'Argens présente un intérêt national pour cette espèce cavernicole. Sa présence est liée aux milieux ouverts et buissonnants (prairies, garrigues, maquis) ; il se nourrit essentiellement de grosses sauterelles. Espèce présente sur l'ensemble du site, on retrouve des individus isolés dans les falaises et sous les ponts.

Une seule colonie connue au centre du site (Vidauban) rassemble environ 400 femelles, ce qui renforce la menace sur cette espèce.



✓ Minioptère de Schreibers, *Miniopterus schreibersi*

Population d'intérêt national sur le Val d'Argens, cette espèce grégaire strictement cavernicole a un fort rayon d'action (peut s'éloigner de 40 km de son gîte dans la nuit). La population fréquente seulement une vingtaine de cavités dans la région parmi lesquelles 4 sont utilisées pour la reproduction.

Sur le Val d'Argens, cette espèce est présente sur l'ensemble du site mais de façon plus marquée sur l'aval. Une seule colonie de reproduction est connue au centre du site (Vidauban) qui rassemble environ 1500 femelles (jusqu'à 8000 individus en transit) ce qui représente, pour cette espèce aussi, la principale menace (concentration de l'espèce en un seul site).

L'importante couverture forestière du site est favorable à l'espèce. Celle-ci chasse notamment au dessus de la ripisylve et autour des lampadaires (chasse notamment des papillons forestiers).

✓ Murin à oreilles échancrées, *Myotis emarginatus*

Cette espèce d'intérêt régional, d'affinité forestière, apprécie également les espaces pâturés et gîte dans les bâtiments et les cavités souterraines. Elle se nourrit de mouches et d'araignées glanées sur la végétation.

Sur notre périmètre d'étude, elle est présente sur l'ensemble du site de façon hétérogène avec 3 colonies de reproduction connues (Correns, Entrecasteaux et Roquebrune). Jusqu'à 700 femelles ont été dénombrées sur la colonie d'Entrecasteaux.

L'importante couverture forestière est là encore favorable à l'espèce (chasse).

Les menaces se portent sur les gîtes bien évidemment mais aussi sur les continuités paysagères, prépondérantes pour leur rôle de corridor biologique.

✓ Grand Rhinolophe, *Rhinolophus ferrumequinum*

Une population d'intérêt régional est présente sur le site Val d'Argens. Espèce d'affinité forestière (feuillus) et des paysages en mosaïque, notamment avec des espaces pâturés et des haies, le Grand Rhinolophe gîte généralement dans les bâtiments et les cavités souterraines. Il se nourrit essentiellement de gros insectes (papillons, coléoptères...).

Sur le périmètre Val d'Argens, l'espèce est présente de façon hétérogène avec 3 colonies de mise-bas connues (Correns, Entrecasteaux et Roquebrune) ; l'importante couverture forestière du site est favorable à l'espèce (chasse).

Les principales menaces sont donc concentrées autour des gîtes mais aussi liées au maintien des continuités paysagères permettant la présence de corridors biologiques.



✓ Petit Rhinolophe, *Rhinolophus hipposideros*



Population d'intérêt départemental sur le site Val d'Argens, cette espèce d'affinité forestière (feuillus) gîte dans les bâtiments et les cavités souterraines. Présent sur l'ensemble du site du fait de son importante couverture forestière (terrains de chasse, il se nourrit essentiellement de petits insectes tels que les papillons), le petit Rhinolophe est présent de façon plus marquée sur 3 secteurs en raison de la disponibilité en gîtes : le secteur de Châteauvert/Correns (cavités naturelles, bâtiment), Cabasse/Le Thoronet (cavité souterraine) et Le Muy/Roquebrune (rocher, cabanon).

Les menaces identifiées sont donc là aussi en lien avec ces gîtes ainsi que les continuités paysagères (corridors biologiques).

✓ Barbastelle d'Europe, *Barbastella barbastellus*

Espèce nouvelle sur ce site, contactée à l'occasion des investigations 2009.

Le rythme d'activité de cette espèce d'intérêt départemental est mal connu. On sait toutefois que c'est une espèce forestière liée aux forêts de type primaire avec résineux, qui gîte sous les écorces des arbres morts



(notamment pins morts sur pied). Elle se nourrit de papillons nocturnes très spécifiques (chenilles liées aux lichens et aux litières abondantes des forêts âgées).

En raison de ses mœurs, l'espèce est extrêmement discrète et mal connue dans le Var. Seulement 5 observations sur les communes concernées par le site ont été dénombrées, toutes au détecteur d'ultrason.

Son avenir sur ce site est étroitement lié à la gestion forestière et aux incendies.

✓ Murin de Bechstein, *Myotis bechsteini*

Population d'intérêt départemental, cette espèce forestière est liée aux forêts de type primaire et richement structurées (forêts âgées avec mélanges feuillus / résineux, chablis, clairières, bois mort...). Elle gîte dans les trous d'arbres et se nourrit d'insectes qu'elle glane sur le feuillage des arbres. Cette espèce vole sous couvert forestier et dans les haies.

Sur le site Val d'Argens, en raison de ses mœurs, l'espèce est extrêmement discrète. Seulement quatre observations (dont 3 en gîtes) sur les communes concernées par le site ont été relevées.

La pérennité de cette espèce reste liée à la gestion forestière du site mais aussi à la conservations des continuités paysagères.

✓ Grand Murin, *Myotis myotis*

! présence potentielle sur le site

Le Grand Murin est une espèce qui est listée dans le FSD actuel du site ; cependant, cette espèce morphologiquement très proche du Petit Murin n'a jamais été contactée avec certitude sur le site. Il est possible qu'elle y soit présente mais soit passée inaperçue parmi les Petits Murins (à la colonie d'Entraigues notamment).

La colonie connue la plus proche se situe dans les Bouches du Rhône près de la Durance, à une distance qui permet d'envisager sa présence sur l'Argens.

Par ailleurs, le radiopistage effectué sur cette espèce sur un autre site (en Languedoc-Roussillon ; BIOTOPE 2009) a montré qu'elle chassait essentiellement sur les vignobles en lisière de forêt, milieu très commun sur le site Val d'Argens.



✓ Rhinolophe Euryale, *Rhinolophus euryale*

! présence potentielle sur le site

Le Rhinolophe euryale était commun en Provence jusque dans les années 60 (COLOMBIER, 1957). La dernière population connue dans le Var se trouve dans les gorges de Châteaudouble, à 20 km du site ; sa présence reste donc potentielle mais c'est une espèce très discrète qui peut fréquenter des sites souterrains inaccessibles à l'homme.

Lors de l'étude des chiroptères du Val d'Argens, les enregistrements d'ultrasons ont relevé plusieurs Rhinolophes sur une bande de 103-104 kHz. Ces séquences

pourraient être attribuées au Rhinolophe euryale (98 – 106 kHz) mais également au Petit Rhinolophe (105 – 112 kHz). Dans la mesure où l'espèce n'a jamais été capturée sur le site, l'expert n'a pas considéré la présence de cette espèce comme certaine.

3.2.2 Les Reptiles

✓ La Cistude d'Europe, *Emys orbicularis*

La Tortue Cistude est une petite tortue strictement aquatique, à la carapace relativement plate et ovale, (mesurant de 10 à 20 cm pour l'adulte, et 2 à 3 cm à l'éclosion), de couleur brun foncé à noirâtre, plus ou moins fortement striée de jaune vif. Elle fréquente une grande variété de milieux aquatiques à condition que ceux-ci ne soient pas salés.

La Cistude habite généralement les zones humides ; on la trouve de préférence dans les étangs, mais aussi dans les lacs, marais d'eau douce ou saumâtre, mares, cours d'eau lents ou rapides, canaux, etc. En Provence et en Corse, elle affectionne les fonds rocheux, où elle trouve refuge en cas de danger ou pendant l'hivernation et l'estivation. La présence d'une bordure plus ou moins étendue de roseaux (*Phragmites australis*) ou de joncs (*Juncus spp.*), de végétation aquatique flottante est de même recherchée. Elle apprécie les endroits calmes et ensoleillés, à l'abri des activités humaines.



En régression due à l'altération de ses habitats, l'espèce subit une fragmentation de ses populations et a disparu des grands fleuves et rivières du pays. La région PACA accueille deux populations principales en Camargue et dans le Var. Cette espèce doit être considérée comme menacée.

La Cistude n'a pas été étudiée sur le terrain. Mais on estime qu'une population importante serait présente dans la partie basse du site du Val d'Argens (plusieurs observations dans des canaux, des vallons, le long de l'Argens, etc.). Les affluents comme l'Aille (belle population recensées dans le DOCOB de la Plaine des Maures), l'Endre (habitats de l'espèce bien représentés) et la Bresque (population à l'amont) sont également des secteurs importants.

✓ La Tortue d'Hermann *Testudo hermanni hermanni*

Petite tortue terrestre à la carapace bombée et au motif contrasté jaune paille à jaune d'or souligné régulièrement de noir, la Tortue d'Hermann est strictement inféodée au climat méditerranéen.

Autrefois sûrement répandue dans tout le midi méditerranéen, on ne la trouve plus aujourd'hui, en France continentale, que dans le massif des Maures et ses abords immédiats. En proie à de multiples menaces telles que l'urbanisation galopante, les incendies de forêts, de nouvelles pratiques agricoles ou encore les collectes, cette espèce au faible taux de reproduction est actuellement fortement menacée.

Bien que le site Val d'Argens soit principalement axé autour d'une rivière, milieu non spécifique d'une tortue terrestre, la prise en compte de cette espèce sur ce site peut

participer à sa protection à long terme au travers une gestion intégrative de l'espace et des habitats.

En effet, le site se trouve très proche du noyau de population de la tortue d'Hermann du département (la plaine des Maures). L'étude des habitats en périphérie directe avec le site pourrait mettre en avant des moyens de reconnections des populations proches mais fragmentées ou des moyens d'accès de ces populations vers des habitats propices à l'espèce. Une connexion du Val d'Argens avec le site Natura 2000 Plaine des Maures pourrait être envisagée.

3.2.3 Les poissons et l'écrevisse

✓ Le Barbeau méridional (*Barbus meridionalis*)

Le Barbeau méridional est un poisson atteignant 25 cm pour un poids de 200g. Son corps est allongé, de couleur jaunâtre sur les flancs et sa bouche porte 4 barbillons. Ce barbeau est strictement limité au sud de la France et au nord-est de l'Espagne. Cette espèce du pourtour méditerranéen supporte bien la période estivale où l'eau se réchauffe et l'oxygène baisse et survivrait même dans des rivières asséchées par enfouissement dans le sous écoulement ou par remontée vers les parties en eau (Chavanette H., 1993).

Le Barbeau méridional rentre en compétition avec le Barbeau fluviatile ; les aires de répartition semblent distinctes avec une aire de répartition du méridional sur la partie amont des ruisseaux et rivières mais les parties aval peuvent être colonisées par cette espèce si le fluviatile est absent (Chavanette H., 1993).

Aussi, les deux espèces peuvent s'hybrider mais les populations de barbeaux méridionaux resteraient pures en amont (Berrebi, in Keith et Allardi, 2001). C'est ce qui est recherché dans ces prospections 2009.

Sur l'Argens, au vu des connaissances disponibles à ce jour et des inventaires réalisés dans le cadre de Natura 2000, il semblerait que le barbeau soit hybridé sur tout le linéaire à partir du seuil de Correns. Par contre, en amont et sur certains affluents : La Cassole, la Florieye et l'Endre, la population de barbeau méridional semblerait encore pure. Mais seules des analyses génétiques pourraient donner une réponse fiable.

✓ Le Blageon (*Leuciscus souffia*)

Ne dépassant pas 16 cm au maximum pour les femelles, ce poisson se caractérise principalement par sa bande sombre longitudinale, son corps subcylindrique et allongé, sa tête conique et son museau arrondi.

En France, le Blageon est une espèce autochtone du bassin du Rhône, en particulier dans la Durance, qui affectionne particulièrement les eaux claires et courantes à fonds de graviers ou pierreux. Sa présence confirme la bonne qualité physico-chimique des eaux : milieu d'eau fraîche et oxygénée.

Par contre, les évolutions de densités sont difficiles à mettre en évidence. Les populations sont toutefois dans l'ensemble très abondantes sur le site et semblent même progresser, grâce probablement à l'amélioration de la qualité des eaux.

✓ **L'Ecrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*)**

L'Ecrevisse à pattes blanches affectionne les eaux claires peu profondes, fraîches et bien oxygénées, pourvues de nombreux abris (racines, blocs rocheux, herbiers). Contrairement à d'autres espèces d'écrevisses, elle ne pond que 20 à 30 œufs par an, dont la plupart meurent avant d'éclore. Elle peut vivre plus de 10 ans, ne se reproduisant qu'à l'âge de 2 ou 3 ans.

Autrefois abondante sur l'ensemble du territoire national, l'espèce est aujourd'hui en fort déclin, ne subsistant que dans les ruisseaux les mieux préservés. Les principales causes de son déclin sont la pollution des eaux, la destruction de ses habitats et les introductions d'espèces concurrentes (poissons ou écrevisses exotiques plus prolifiques et vecteurs de maladies).

Historiquement, le Var possédait le plus important cheptel d'Ecrevisses à pattes blanches de la région PACA. Malheureusement, la maladie appelée la peste des écrevisses a décimé cette espèce à la fin du 19^{ème} siècle. Aujourd'hui, elle semble avoir totalement disparu du cours de l'Argens. D'autres espèces invasives et allochtones ont, par contre, colonisé le fleuve comme l'écrevisse signal (*Pacifastacus leniusculus*) présente sur tout le linéaire de l'Argens et sur les affluents. Sur le Val d'Argens, subsistent quelques reliquats de populations dans certains ruisseaux.

3.2.4. Les insectes

✓ **L'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*)**



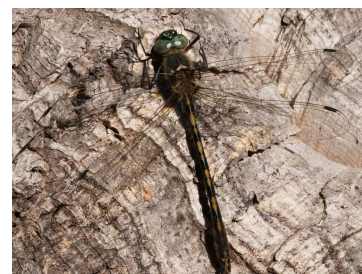
Chez cette demoiselle (petite libellule) l'abdomen du mâle est bleu ciel avec des dessins noirs et chez la femelle vue dorsalement il est presque totalement de couleur bronze. Cette espèce existe en Europe et en Afrique du nord. Ses larves, aquatiques, vivent dans les eaux courantes, ensoleillées et de faible débit : sources, suintements, fossés, ruisselets et ruisseaux. L'Agrion de Mercure, encore assez commun en France et notamment en PACA, est considéré comme une espèce indicatrice des petits cours d'eau de bonne qualité.

Lors de la campagne d'inventaire, il y a eu 2 observations, mais en nombre très réduit d'individus (inférieur à 10 imagos en vol), sur la partie haute du site, au bord de l'Argens.

✓ **La Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisi*)**

Il s'agit d'une libellule au corps foncé, brillant, décoré de tâches jaunes. Elle existe en Europe de l'ouest et au Maroc. Ses larves, aquatiques, vivent principalement dans les rivières et les fleuves riches en végétation immergée et riveraine. En région PACA, l'espèce est en régression.

Des populations de Cordulie à corps fin ont été observées le long de l'Argens.



✓ **Ecaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*)**



Bien que les Ecailles soient habituellement des papillons nocturnes, l'Ecaille chinée est également active pendant la

journée. Elle occupe divers biotopes (vallons boisés, jardins, prairies, ...). Elle apprécie les bords de ruisseaux où, pendant l'été, elle trouve fraîcheur et fleurs à butiner. Cependant, c'est plutôt dans les prairies sèches qu'elle va pondre. Les chenilles se nourrissent de divers types de plantes herbacées. L'Ecaïlle chinée est commune dans toute la France.

L'espèce est bien présente sur l'ensemble du site (fonds de vallons, ripisylve de l'Argens)

✓ **Le Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*)**

Le Damier de la succise est un papillon de jour dont les chenilles se nourrissent principalement de plantes de la famille des scabieuses. Il vole dans les prairies naturelles sèches, humides ou montagnardes. Le Damier de la succise est en régression dans la moitié nord de la France, mais encore bien représenté en région PACA.

L'espèce n'a pas été observée lors de la campagne de 2009 mais récemment sur le secteur de Châteauvert/Correns.



✓ **Le Lucane Cerf-volant (*Lucanus cervus*)**

! présence potentielle sur le site



Le Lucane cerf-volant est un gros insecte bien connu : en été les adultes sont fréquemment attirés par les lampadaires des villages. Le mâle se reconnaît à ses mandibules démesurément proportionnées. Les larves se nourrissent du bois mort des chênes : souches et vieilles branches. Rare dans le nord de l'Europe, il est assez commun en région PACA.

L'espèce est citée de manière historique dans la bibliographie, sans dates ni lieux, comme étant commune. Malgré tout, l'espèce n'a pas été contactée en 2009, alors que son biotope favorable est bien présent sur le site (vieilles forêts, chênes).

✓ **Le Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*)**

! présence potentielle sur le site

Il s'agit d'un des plus grands Coléoptère d'Europe. Ses larves se nourrissent du bois des troncs et grosses branches des vieux chênes essentiellement. Rare dans le nord de l'Europe, le Grand Capricorne est plus commun en région PACA. Sa présence indique la bonne qualité des vieilles chênaies.

Citée dans la bibliographie comme présente de la source de l'Argens jusqu'à Carcès, l'espèce n'a pas été observée.



✓ La Laineuse du prunellier (*Eriogaster catax*)

! présence potentielle sur le site

Il s'agit d'un papillon de nuit dont les chenilles se nourrissent de feuilles de prunellier, mais aussi d'aubépines, voire de saules, peupliers ou chênes. Au printemps, on remarque les nids de chenilles dans les aubépines. L'adulte, lui, n'est visible qu'en septembre et octobre. La Laineuse du prunellier, papillon discret, est rarement observée en France.

Pourtant inscrite dans le Formulaire Standard des Données (FSD) , l'espèce n'est pas citée dans la bibliographie.

✓ Le Barbot (*Osmoderma eremita*)

! présence potentielle sur le site

Le Barbot (ou Pique-Prune) est un assez gros scarabée qui se reconnaît notamment à sa forte odeur de cuir. Les larves vivent dans les cavités cariées de vieux arbres (chênes, châtaigniers, saules, etc.) où elles se nourrissent de bois mort. Plutôt forestière, l'espèce peut également survivre dans les haies ou les arbres isolés. En France, les populations de Pique-Prune sont en forte régression. L'espèce est rare en région PACA.

Pourtant inscrite dans le FSD, l'espèce n'est pas citée dans la bibliographie.

4. LES PRINCIPALES ACTIVITES HUMAINES

4.1 L'AGRICULTURE

Pour la plupart des communes du Val d'Argens, l'activité agricole est l'activité économique la plus importante (source : questionnaires envoyés aux communes, annexe). L'agriculture présente un enjeu important sur ce site .

Sur un total de 3549 ha (30% du site), les principales cultures recensées sont (tableau 1 et figure 2) :

- la vigne,
- les cultures annuelles (maraîchage, céréales, horticulture, etc.),
- les oliveraies,
- les vergers,
- les prairies de fauche
- les zones de friche

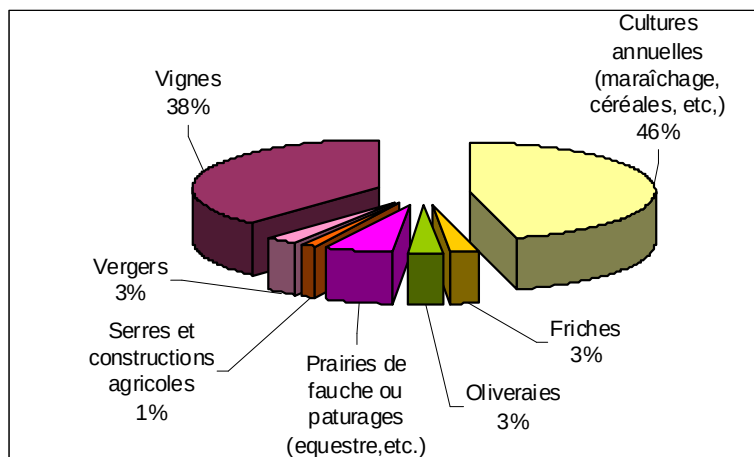


Figure 2 : Répartition de la surface des cultures du site Natura 2000 Val d'Argens (ONF, 2010)

Type de culture	Surface en ha
Cultures annuelles (maraîchage, horticulture, céréales, etc.)	1623
Friches	96
Oliveraies	105
Prairies de fauche ou pâturages (équestre ,etc.)	215
Serres et constructions agricoles	52
Vergers	103
Vignes	1358
Total	3549

Tableau 1 : Surface des cultures recensées sur le site Natura 2000 Val d'Argens (Corine Land Cover, 2006).

Cependant, les enjeux sont différents entre la haute et la basse vallée de l'Argens. La haute et moyenne vallée sont dominées par la viticulture, territoire de l'AOC Côte de Provence. La dynamique agricole y est plus importante et l'activité est bien valorisée (maintien des surfaces, AOC, Agriculture Biologique, etc.).

La basse vallée présente une diversité de cultures plus importante, où les exploitations maraîchères et l'horticulture sont les plus représentées. Mais la tendance est à l'abandon des parcelles et les surfaces sont sous-exploitées par l'agriculture. La pression des inondations y est aussi un facteur limitant.

Quelques éleveurs ont également été recensés sur le site. Le type d'élevage le plus répandu est l'élevage d'ovins, de caprins et d'équidés. Autrefois, la vallée de l'Argens connaissait une pression de pâturage beaucoup plus importante qu'actuellement. Désormais, l'activité pastorale se fait de plus en plus rare dans le centre Var. Sur la basse vallée, les ovins pâturent quelques espaces abandonnés (souvent sans droits).



Chaque type de culture tend à se maintenir au sein du site. Seule la filière horticole et les cultures sous serres pourraient évoluer de manière significative. En effet, ces filières agricoles se situent au niveau de la basse vallée de l'Argens, zone régulièrement inondée. Ce sont ces filières où l'on recense de plus fortes pertes de productivité lors des crues.

Un travail sur le foncier agricole est entrepris sur la basse-vallée par le conseil général suite à la crue catastrophique du 15 juin 2010, dans le but de maintenir l'activité agricole sur ce territoire.

4.2. LA GESTION DES FORETS

Outre les milieux aquatiques et les milieux naturels associés au cours d'eau, le territoire du Val d'Argens présente un caractère très forestier, notamment là où le périmètre du site s'étend en largeur : sur quelques communes (Châteauvert, Cabasse, Le Thoronet,...).

Ainsi, sur les 7330 hectares de milieux naturels, le Val d'Argens compte 6912 hectares de forêt (Inventaire Forestier National, 2003), soit 56 % de la totalité du périmètre Natura 2000.

Les **forêts publiques** correspondent à environ 10% de la superficie forestière du Val d'Argens, c'est-à-dire 674 ha, avec :

- 161 ha de forêts domaniales : Cabasse-Le Thoronet,
- 513 ha de forêts communales (Correns, Carcès, Cabasse, Le Thoronet et les Arcs).

La gestion de toutes les forêts publiques se trouvant sur le périmètre est déléguée à l'Office National des Forêts (ONF).

La commercialisation du bois est possible, impossible ou potentielle sur ces forêts (cf. aménagements forestiers). Lorsque la production le permet, le chêne (que l'on retrouve majoritairement dans les forêts de Correns, Cabasse et du Thoronet) est

essentiellement destiné au bois de chauffe. Le pin peut être destiné au bois d'œuvre et potentiellement pour la valorisation en pâte à papier (présence d'une scierie aux Arcs).

Les **forêts privées** correspondent quant à elles à 90% de la superficie forestière totale du site, soit 6200 ha.

La propriété privée représente 50% du site et est très morcelée (jusqu'à 700 propriétés).

On recense 16 Plans Simples de Gestion (PSG) sur le périmètre ou à proximité. Sur le périmètre proprement dit, on peut estimer une surface d'environ 1500 ha de forêt soumise à un PSG (données de 2010). Ces surfaces sont comprises dans les communes de Châteauvert, Correns, Le Val, Lorgues, Le Thoronet, Vidauban et Le Muy.

Au total, sur le Val d'Argens, plus de 2000 ha de surface forestière sont soumis à un plan de gestion (PSG et aménagements forestiers de l'ONF confondus). Cette gestion peut évoluer selon la demande en consommation d'énergie renouvelable locale (filiale bois-énergie). En effet, la production forestière locale peut fournir du bois de chauffe.

4.3. LA PECHE

L'origine karstique de l'eau confère à l'Argens une grande fraîcheur et la permanence des écoulements. Ces conditions engendrent un milieu piscicole varié, du plus grand intérêt pour les amateurs. Ainsi, le peuplement se répartit en 2 grandes catégories.

Sur le territoire des 20 communes du Val d'Argens et celles de l'amont (de la source de l'Argens à Châteauvert), la gestion piscicole est assurée par 12 Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (tableau 25). Elles sont regroupées au sein de la Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique du Var (FDPPMA 83).

Le nombre de pêcheurs diminue globalement, même si certaines associations locales évoquent une stabilité voire une augmentation du nombre de leurs adhérents (sur l'Argens, entre Le Thoronet et Le Muy).

4.4. LA CHASSE

Les pratiquants de la chasse sur le territoire peuvent se regrouper dans des sociétés communales de chasse. Elles pratiquent leur activité sur les terrains où elles disposent du droit de chasse.

Même s'il n'existe pas de réglementation pour la chasse traditionnelle, chaque société possède ses propres règles : nombre de tirs, interdictions, limitation des prélèvements, etc.

4.5. AUTRES ACTIVITES DE PLEINE NATURE

Le canoë kayak

L'activité est pratiquée sur l'ensemble du linéaire de l'Argens, de Châteauvert à Fréjus. A ce jour, sur le Val d'Argens, 8 structures proposant cette activité ont été recensées. Elles sont situées sur les communes suivantes : Correns, Montfort-sur-

Argens, Entrecasteaux, Le Thoronet, Vidauban, Les Arcs-sur-Argens, Le Muy et Roquebrune-sur-Argens.

Une seule de ces structures est affiliée à la Fédération Française de Canoë Kayak (Association Vidaubanaise d'Activité de Pleine Nature à Vidauban). Les autres structures peuvent être : soit privées , soit communales , soit associatives.

L'activité se pratique de façon régulière au printemps et en automne, et de façon quotidienne de juin à septembre, avec une augmentation de la fréquentation à cette période. La fréquentation annuelle ne cesse d'augmenter.

La baignade

Pratiquée en période estivale malgré l'absence de sites dûment autorisés, les sites de baignade les plus connus se situent surtout dans la partie supérieure du cours d'eau, de Châteauvert à Vidauban.

L'escalade et la randonnée

Les falaises du Vallon Sourn (Châteauvert et Correns) sont reconnues au niveau international pour la qualité et la diversité des voies d'escalade. Le site est équipé depuis quelques années en « site sportif » mais il peut être pratiqué par tous les niveaux, du débutant à l'expert. Ce site est très fréquenté.

Des voies existent également sur les communes de Carcès et Cabasse (sites d'initiation à l'escalade). Au Muy et à Roquebrune-sur-Argens, sur le rocher dit de Roquebrune (en limite du périmètre), il existe des voies d'initiation à l'escalade, utilisées de manière occasionnelle. Mais le site est essentiellement utilisé pour la randonnée alpine.

L'entretien des voies et des aménagements liés à l'activité (parking, etc) est essentiellement assuré par la Fédération de montagne et d'Escalade. Sur le Vallon Sourn, espace naturel sensible appartenant au Conseil Général du Var, les aménagements sont entretenus par le département.

La randonnée pédestre et équestre se pratiquent également au sein du périmètre Natura 2000 sur des itinéraires qui se développent .

Le motocyclisme

Cinq clubs encadrant l'activité sur le site ont été recensés sur les communes du Val d'Argens : Cabasse, Entrecasteaux, Les Arcs et Roquebrune-sur-Argens.

L'activité se concentre surtout sur la partie haute du site (Carcès, Cabasse, Entrecasteaux et Le Thoronet).

On distingue l'activité d'enduro, avec notamment le championnat de France (2009 et 2011), avec des itinéraires dans le site sur la commune de Cabasse. Le championnat du Monde pourrait avoir lieu en 2012.

4.6. USAGES DE L'EAU

Les principales utilisations de l'eau sont les suivantes :

- Pour l'énergie : Barrage d'Entraigues : usine hydroélectrique.
- Pour l'alimentation en eau potable et pour l'irrigation (canaux d'irrigation, prélèvements directs en rivière, etc.)
- Pour la dilution et l'auto-épuration des rejets des collectivités et des filières industrielles (caves viticoles, ...).

5. LES ENJEUX DE CONSERVATION

Chaque valeur patrimoniale est croisée avec toutes les menaces auxquelles elle est susceptible d'être confrontée, afin de déterminer l'enjeu de conservation associé selon la même typologie : enjeu « très fort », enjeu « fort », enjeu « moyen » et enjeu « faible ».

La matrice suivante a permis le croisement pour qualifier l'enjeu de conservation locale en fonction de la valeur patrimoniale et du risque (local et/ou globale) :

Risque ►	Très fort	Fort	Moyen	Faible
▼ Valeur patrimoniale	<i>Enjeux de conservation locale</i>			
Très forte	Très fort	Très fort	Moyen à fort	Faible à moyen
Forte	Très fort	Fort	Moyen à fort	Faible à moyen
Moyenne	Moyen à fort	Moyen à fort	Moyen	Faible
Faible	Faible à moyen	Faible à moyen	Faible	Faible

La définition des enjeux de conservation des habitats d'intérêt communautaire permet de mettre en évidence 5 groupes d'habitats et espèces :

- les habitats/espèces présentant au moins un enjeu « très fort » sur le site,
 - les habitats/espèces présentant au moins un enjeu « fort » sur le site,
 - les habitats/espèces présentant au moins un enjeu « moyen » sur le site,
 - les espèces à « faible » enjeu de conservation sur le site.
- les espèces dont l'enjeu de conservation est indéterminé, par manque de données

5.1. ENJEUX DE CONSERVATION DES HABITATS ET DES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Les tableaux (2 et 3) suivants rappellent l'enjeu en terme de conservation pour les habitats et les espèces d'intérêt communautaire sur le Val d'Argens.

Tableau 2 : Les enjeux de conservation des espèces d'intérêt communautaire du Val d'Argens

	Espèce	Valeur patrimoniale globale / local	Risque Global / local	Enjeu local de conservation	Commentaire
TRES FORT	Murin Capaccini <i>Myotis capaccinii</i>	Très fort	Très fort / Fort	Très fort	Population d'intérêt européenne (30% de la population nationale) Aire de répartition limitée aux cours d'eau méditerranéens des secteurs karstiques. Son maintien sur le site dépend de la pérennité du réseau de cavités souterraines et de la conservation de la qualité biologique du fleuve (qualité des eaux et conservation des ripisylves).
	Petit murin <i>Myotis blythii</i>	Très fort	Fort	Très fort	Populations d'intérêt national (colonie de reproduction importante jusqu'à 400 femelles)
	Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersi</i>	Très fort	Fort	Très fort	Population d'intérêt national (importante colonie de reproduction avec 1500 femelles, jusqu'à 8000 individus en période de transit) Leur maintien sur le site dépend de la pérennité du réseau de cavités souterraines.
FORT	Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrum-equinum</i>	Fort	Fort	Fort	Populations d'intérêt régional (3 colonies de reproduction) L'importante couverture forestière du site leur est très favorable (chasse).
	Murin à oreilles échancrées <i>Myotis emarginatus</i>	Fort	Fort	Fort	Populations d'intérêt régional (3 colonies de reproduction sur le site) Leur maintien sur le site dépend de la pérennité du réseau de gîte (cavités souterraines et bâtiments) et à la cohérence de la couverture forestière (faible morcellement des milieux)
	Murin de Bechstein <i>Myotis bechsteini</i>	Fort	Fort/Modéré	Fort /Moyen	Population d'intérêt départemental Liée à la gestion forestière du site et aux incendies. Espèce forestière liée aux forêts de type primaire et richement structurée (forêts âgées avec mélanges feuillus / résineux, chablis, bois mort...).
	Cistude d'Europe <i>Emys orbicularis</i> (non étudiée sur ce site)	Forte / Forte	Fort / Inconnue	Fort	Aucune étude n'a été réalisée sur le Val d'Agens - Mais présence avérée (communications) Néanmoins, l'enjeu de conservation de l'espèce est important sur le site car les populations présentes sont citées dans la bibliographie en tant qu'un des noyaux de population les plus importants du Var ,
	Barbeau méridional <i>Barbus meridionalis</i>	Forte	Fort	Fort	Espèce typique méditerranéenne cantonnée au sud-est de la France et en pleine aire de répartition sur le site – bassin refuge historique de l'espèce Population menacée par un phénomène d'hybridation
	Ecrevisse à pieds blancs <i>Austropotamobius pallipes</i>	Forte	Fort	Fort	A subi une forte régression passée - dépendante des milieux annexes tels les petits ruisseaux calcaires – quelques reliquats de populations isolées
MOYEN	Agrion de Mercure <i>Coenagrion mercuriale</i> (Odonate)	Forte / Forte	Fort / Fort	Fort	L'espèce est indicatrice des eaux pures et des milieux peu perturbés. Sa présence (ou disparition) est un indicateur significatif de l'état de santé des milieux.
	Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	Modéré	Fort	Modéré	Population d'intérêt départemental. L'importante couverture forestière du site lui est favorable (chasse). Son maintien sur le site dépend de la pérennité du réseau de gîte (cavités souterraines et bâtiments) et à la cohérence de la couverture forestière (faible morcellement des milieux).
	Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i>	Fort / Modéré	Modéré	Modéré	Population d'intérêt départemental. Leur maintien sur le site dépend de la cohérence de la couverture forestière (faible morcellement des milieux)

	Espèce	Valeur patrimoniale globale / local	Risque Global / local	Enjeu local de conservation	Commentaire
	Tortue d'Hermann <i>Testudo hermanni hermanni</i> (Classification effectuée par l'opérateur!)	Très forte	Moyen	Moyen	Espèce très menacée Mais le Val d'Argens n'est pas représentatif pour la conservation de l'espèce contrairement aux sites Natura 2000 alentours
	Cordulie à corps fin <i>Oxygastra curtisii</i> (Odonate)	Forte / Moyenne	Fort / Moyen	Moyen	L'espèce est indicatrice des eaux pures et des milieux peu perturbés. , néanmoins avec une sensibilité bien moindre que l'Agrion de Mercure. Caractérise plutôt les larges cours d'eau aux rivages peu anthropisés.
	Damier de la Succise <i>Euphydryas aurinia</i> (Lépidoptère)	Forte / Moyenne	Fort / Moyen	Moyen	L'espèce est indicatrice de milieux ouverts, naturels ou semi-naturels non anthropisés.
FAIBLE	Blageon <i>Leuciscus souffia</i>	Moyen	Faible	Faible	Population abondante
	Ecaille chinée <i>Euplagia quadripunctaria</i> (Lépidoptère)	Moyenne / Faible	Faible / Faible	Faible	L'espèce n'est pas menacée dans l'aire d'étude
INDETERMINE	Lucane cerf-volant <i>Lucanus cervus</i> (Coléoptère)	Moyen / Moyen	Moyen / Inconnu	Inconnu	L'espèce n'a pas été contactée pendant les inventaires de 2009 - Mais fortement pressentie
	Grand Capricorne <i>Cerambyx cerdo</i> (Coléoptère)	Moyen / Moyen	Moyen / Inconnu	Inconnu	L'espèce n'a pas été contactée pendant les inventaires de 2009 - Mais fortement pressentie
	Grand murin	Très fort / indéterminé	Très fort / indéterminé	Très fort / indéterminé	Statut indéterminé sur le site
	Rhinolophe euryale	Très fort / indéterminé	Très fort / indéterminé	Très fort / indéterminé	Statut indéterminé sur le site

Tableau 3: Les enjeux de conservation des habitats d'intérêt communautaire du Val d'Argens

	Habitats	Valeur patrimoniale globale / local	Risque local	Enjeu local de conservation	Commentaire
ENJEU TRÈS FORT	92A0 Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	Très Forte	Fort	Très Fort	Habitats abritant de très nombreuses espèces, corridor biologique forestier, menaces de destruction et de colonisation par des espèces exotiques très compétitrices élevées
	91F0 Forêts mixtes à <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> , riveraines des grands fleuves	Très Forte	Fort	Très Fort	
	91B0 Frênaies thermophiles à <i>Fraxinus angustifolia</i>	Très Forte	Fort	Très Fort	
	3170* Mares temporaires méditerranéennes	Très Forte	Fort	Très Fort	Milieux rares en climat méditerranéen, extrêmement riches en flore patrimoniale. Habitats et zones d'activité (chasse, ponte, alimentation, plantes hôtes...) de nombreuses espèces. Corridor biologique entre milieux ouverts pour habitats UE 6420, UE 6430, UE 6510. Fortes menaces de destruction, de fermeture du milieu, de colonisation par des espèces exotiques très compétitrices élevées
	3120 Eaux oligomorphes très peu minéralisées sur sols généralement sableux de l'ouest méditerranéen à <i>Isoetes spp</i> et <i>Serapias sp</i>	Très Forte	Fort	Très Fort	
	6420 Pelouses méditerranéennes humides semi naturelles à hautes herbes du Molinio-holoschoenion	Très Forte	Fort	Très Fort	
	6430 Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpins	Très Forte	Fort	Très Fort	
	6510 Pelouses maigres de fauche de basse altitude	Très forte	Fort	Très Fort	Habitats abritant de nombreuses espèces, menaces de pollution, de modification du régime hydrologique, d'invasions biologiques entraînant une perte de diversité floristique
	3260 Végétation flottantes de Renoncules de rivières	Très Forte	Fort	Très Fort	
	3150 Lacs eutrophes naturels avec associations de grands potamots du <i>Magnopotamion</i> ou végétation flottante du <i>Hydrocharition</i>	Très Forte	Fort	Très Fort	Habitat très rare et original au niveau européen. Variante de l'habitat « typique ». Menaces multiples (destruction mécanique, modification de la trophie des eaux, modification du régime hydrologique...) sur cet habitat aquatique fragile
	7220* Sources pétrifiantes avec formations de travertins	Forte	Très fort	Très Fort	
	3250 Rivières permanentes méditerranéennes à <i>Glaucium flavum</i>	Très Forte	Très fort	Très Fort	Maintien de ces habitats dépendant de multiples facteurs environnementaux (régime hydrologique, prélèvement de

	Habitats	Valeur patrimoniale globale / local	Risque local	Enjeu local de conservation	Commentaire
	3280 Végétation des bancs d'alluvions des rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	Très Forte	Très fort	Très Fort	graviers...) donc menaces multiples
	3290 Rivières intermittentes méditerranéennes du <i>Paspalo agrostidion</i>	Très Forte	Très fort	Très Fort	
ENJEU FORT	6110* Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du <i>Alyso Sedion albi</i>	Forte	Moyen	Fort	Diversité floristique élevée, habitat et zones d'activités de nombreuses espèces. Menaces de fermeture du milieu par déprise agricole, colonisation par espèces envahissante
	6210 Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire	Moyenne	Fort	Fort	
	6220* Parcours substeppiques de graminées et annuelles du <i>Thero-Brachypodietea</i>	Forte	Moyen	Fort	
	8230 Pelouses pionnières xérophi les sur dômes rocheux siliceux riches en <i>Sedum</i>	Moyenne	Fort	Fort	Habitat de milieux ouverts très rare et adapté à des conditions thermiques extrêmes. Menaces de destruction de cet habitat à dynamique très lente par piétinement. Menaces par fermeture et invasions biologique du milieu moins forte car absence de sol et conditions environnementales extrêmes
	9340 Forêt à <i>Quercus ilex</i>	Très Forte	Moyen à fort	Fort	Degré de maturité élevé avec ambiance forestière favorable aux espèces forestières, menaces de destruction et de fragmentation élevée
	9330 Forêt à <i>Quercus suber</i>	Forte	Moyen	Fort	Habitat original mais en état de conservation moyen. Menace de destruction par récurrence des feux
	3140 Eaux oligotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara spp</i>	Forte	Moyen	Fort	Même si cet habitat n'est présent que dans des zones artificialisées (canaux, bassins...), il participe à la diversité biologique et joue un rôle d'indicateur de la bonne qualité des eaux souterraines
ENJEU MOYEN	9540 Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques	Moyenne	Moyen	Moyen	Pinède de Pin pignon (UE 9540-3) très ponctuelle et en très mauvais état de conservation. La Pinède de Pin maritime est souvent un stade transitoire de maturation de la forêt à Chêne vert sur dolomie ou de Chêne-liège sur silice. Favoriser la conservation de la forêt à ce stade transitoire ne semble pas écologiquement pertinent
	5210 Matorrals arborescents à <i>Juniperus spp</i>	Très Forte	Moyen	Moyen	Habitat à dynamique colonisatrice aux dépends des pelouses. Ne doit pas être favorisé mais conservé en mosaïque avec les pelouses. Au niveau des falaises, les matorrals à Genévrier de Phénicie sont peu menacés sauf dans le cas d'une fréquentation des hauts de falaises par le public trop importante (piétinement, escalade...)

Habitats	Valeur patrimoniale globale / local	Risque local	Enjeu local de conservation	Commentaire
8210 Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	Moyenne	Moyen	Moyen	Ces habitats sont difficiles d'accès et donc peu menacés ; leur conservation ne nécessite pas d'intervention particulière hormis un suivi des projets de création de voie d'escalade
8220 Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	Moyenne	Moyen	Moyen	

5.2. LES ENJEUX TRANSVERSAUX CONCERNANT LE SITE

Les observations réalisées dans le cadre des études naturalistes ont permis de mettre en évidence les fonctions que remplissent l'Argens et ses affluents pour chaque espèce contactée. Outre le milieu aquatique associé au cours d'eau, les différentes unités paysagères du site offrent des lieux privilégiés qui profitent à différents groupes faunistiques :

- pour les chauves-souris, le fleuve et sa ripisylve sont utilisés comme corridor écologique pour le transit, par exemple d'un gîte vers une zone de chasse ; les falaises et les cabanons assurent le gîte de nombreuses espèces ; la diversité des milieux et leur représentation en mosaïque permettent de leur assurer des zones de chasse ;
- pour les poissons et la Cistude d'Europe, les cours d'eau sont bien sûr le siège de toutes les fonctions vitales ;
- pour les insectes, encore une fois la diversité des habitats permet à une entomofaune riche et diversifiée de s'y développer (réseau hydrographique, prairies humides, vieilles forêts, ...) ;
- pour les Ecrevisses à pattes blanches, ce sont quelques affluents qui constituent leur seul et unique habitat, toutes fonctions confondues.

Outre cette fonctionnalité écologique, l'analyse écologique du site doit tenir compte des facteurs susceptibles de modifier ces fonctions (facteurs naturels et humains). Ainsi pourront être définis les enjeux et les objectifs de conservation au sein du site Natura 2000 Val d'Argens.

Les enjeux liés à la fonctionnalité hydrologique

Le site Natura 2000 Val d'Argens ne peut être considéré comme isolé du bassin versant du fleuve. En effet, la présence des habitats et des espèces sur le site est conditionnée par de nombreux paramètres biotiques et abiotiques influant sur le fonctionnement du fleuve, comme notamment :

- la dynamique fluviale et le transport solide,
- le régime des crues,
- la qualité des eaux superficielles et souterraines...

Ces paramètres conditionnent par exemple la formation des tufs (ou travertins) et de la ripisylve, habitats caractéristiques du site Natura 2000, mais aussi des habitats annexes tels que les frênaies ou les prairies humides. Ils présentent également un rôle important pour diverses espèces animales et végétales.

Indépendamment des facteurs liés au climat, qui conditionnent le régime des crues, la conservation de ces habitats doit être considérée à l'échelle de son bassin versant.

Corridors écologiques

Les corridors écologiques sont représentés par 2 grands types de milieux :

- les milieux aquatiques (Trame Bleue) : l'Argens et ses affluents constituent le réseau principal, le reste du réseau hydrographique (affluents) et les canaux formant le reste du maillage ;

- les milieux forestiers (Trame Verte): les ripisylves de l'Argens et de ses affluents constituent le réseau principal, les lisières forestières, les haies et les fonds de vallons, le maillage secondaire.

Ainsi, les habitats naturels caractéristiques du site, cours d'eau et ripisylve, constituent l'axe central à partir duquel le maillage secondaire de corridors biologiques (canaux, haies, etc.) est relié.

Les rôles des ripisylves

Les ripisylves assurent un certain nombre de services indispensables au maintien des écosystèmes tant aquatiques que terrestres. Les fonctions écologiques globales de ces ripisylves sont multiples. Certaines peuvent être résumées comme suit :

- Dissipation de l'énergie hydraulique

Lors des crues, le couvert végétal arboré, buissonnant et herbacé des berges ralentit la vitesse d'écoulement en freinant le courant, en dissipant son énergie. Cette dissipation **limite ainsi l'érosion et la propagation des crues**.

- Maintien des berges

Les racines de la végétation rivulaire sont profondes et sont donc bien ancrées dans le sol. Elles permettent ainsi la **stabilisation des berges**, en protégeant les sols riverains contre l'érosion superficielle et en limitant les affouillements.

- Régulation de la température de l'eau

Le feuillage des arbres réduit la pénétration du soleil et les températures maximales estivales, permettant ainsi le maintien d'une **bonne oxygénation des eaux**, essentielle au bon fonctionnement des écosystèmes.

- « Filtre antipollution »

Les ripisylves atténuent l'arrivée des polluants d'origine diffuse (ruissellements superficiels et souterrains) qui altèrent la **qualité des eaux**. Les nutriments (phosphates, nitrates) et autres produits de synthèse, venant des terres, sont piégés par la végétation ou éliminés par les microorganismes du sol. Pour bénéficier de cet effet « filtre », la ripisylve doit avoir conservé une largeur suffisante.

- Source de biodiversité

Les ripisylves font l'interface entre le milieu aquatique et le milieu terrestre. Cette situation originale offre des conditions naturelles diversifiées permettant d'accueillir des espèces animales et végétales d'une grande richesse, et souvent rares (espèces aquatiques, terrestres et de lisières). Elles abritent notamment des espèces méditerranéennes au cœur d'un environnement typiquement méditerranéen. Elles sont de véritables **réservoirs de biodiversité**.

- Corridors de déplacement

Les boisements rivulaires sont de véritables connexions avec les espaces naturels situés en périphérie. Les ripisylves forment des **corridors naturels qui facilitent le déplacement des espèces** le long du réseau hydrographique.

Ces corridors peuvent s'avérer essentiels pour la survie de populations fragmentées (la fragmentation des milieux étant une cause directe de l'érosion de la biodiversité).

Les enjeux liés à la structure des milieux

L'intérêt biologique du site Natura 2000 repose beaucoup sur la structure en mosaïque des milieux naturels et semi-naturels. En effet, la diversité des milieux offre la possibilité à divers groupes faunistiques et floristiques de s'y développer.

La vallée de l'Argens traverse ainsi plusieurs entités paysagères : forêts, garrigue, prairies, zones de culture, falaises, habitats aquatiques, etc. Ces entités peuvent elles-mêmes présenter des compositions spécifiques diverses. L'Argens et ses affluents apportent également une diversité d'habitats aquatiques, souvent rare.

La présence de ces habitats en mosaïque sur le Val d'Argens permet d'assurer la pérennité et la diversité des espèces qui y vivent. Par ailleurs, on est en présence de milieux encore peu fragmentés par des infrastructures infranchissables.

Les enjeux liés aux habitats non communautaires

Plusieurs espèces d'intérêt communautaire occupent des habitats naturels ou artificiels non communautaires. Il s'agit notamment des habitats suivants :

- Les canaux et fossés
- Les vallons et ruisseaux
- Les haies, les bocages et les lisières forestières
- Les vergers et cultures
- Les milieux souterrains
- Les milieux bâtis

La conservation des milieux souterrains et de certains bâtis présentent un très fort enjeu pour les espèces de chauves-souris.

6. LES OBJECTIFS DE CONSERVATION

Suite à l'analyse écologique et fonctionnelle du site et des enjeux de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire, une liste d'objectifs de conservation (OC) a été établie et hiérarchisée (tableau 11).

« ... considérant que le but principal de la présente directive étant de favoriser le maintien de la biodiversité, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales, elle contribue à l'objectif général, d'un développement durable; que le maintien de cette biodiversité peut, dans certains cas, requérir le maintien, voire l'encouragement, d'activités humaines;... »

Extrait de la Directive Habitats 92/43/CEE.

Suite à l'analyse écologique et fonctionnelle du site et des enjeux de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire, une liste d'objectifs de conservation (OC) a été établie et hiérarchisée (tableau 9).

■ Objectifs transversaux prioritaires

OC1 (HYDROSYST) : Préserver l'hydrosystème du fleuve et des affluents

Cet objectif est essentiel au bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques. L'Argens est un fleuve qui n'a pas subi de forts aménagements, ce qui fait que le cours d'eau et sa ripisylve ont pu conserver leur dynamique naturelle, essentielle pour garantir la diversité des habitats et des espèces qui y sont associées. Les eaux sont relativement de bonne qualité. Ces conditions sont à conserver pour garantir le maintien de la biodiversité du site.

L'Argens est un fleuve permanent qui subit des périodes d'étiage sévères accentuées par les prélèvements directs ou souterrains (irrigation, AEP ...). Le secteur à l'amont de Châteauvert s'est parfois trouvé complètement asséché. Pour cette raison, le maintien des apports naturels par les différentes sources (la source du fleuve hors du périmètre, les Bouillidoux, ou encore la résurgence d'Entraigues, etc.) au sein même du fleuve est important pour les habitats et la faune aquatique (on observe des espèces et des habitats remarquables dans ces zones de sources).

Les affluents ont un régime plutôt intermittent pour certains. Ces caractéristiques ont dû notamment contribuer au maintien de populations de Barbeau méridional en tête de bassins, les préservant du contact avec le Barbeau fluviatile présent sur le cours principal (Argens).

OC2 (CONTINUUM): Maintenir et restaurer les continuums écologiques (trames vertes et bleues)

Un corridor biologique désigne un milieu qui relie des habitats entre eux (vitaux pour les espèces), des populations fragmentées ou encore un groupe d'espèces.

Le Val d'Argens est riche en diversité d'habitats (forestiers à ouverts, humides à secs, ...). Les structures paysagères (alignement d'arbres, canaux, ripisylves, ...) qui assurent leur connexion écologique sont des éléments vitaux pour le maintien de la biodiversité et pour la survie des espèces à long terme. De même la prise en compte des espèces aquatiques est essentielle dans cet objectif (trame bleue).

Le réseau hydrographique (l'Argens et ses affluents) et leurs ripisylves encore bien conservées pourraient assurer ce rôle de corridor à l'échelle régionale.

Sur les secteurs où la ripisylve est dégradée l'objectif est de la restaurer (3 secteurs identifiés). Les chauves-souris, dont l'enjeu de conservation est très important sur le site, ont également un besoin vital de ces corridors. L'objectif est prioritaire autour des gîtes de fort à très fort enjeu identifiés dans le DOCOB.

■ Objectifs prioritaires

OC3 (DYN. RIPI): Conserver la dynamique naturelle des peuplements rivulaires

Outre son rôle de corridor biologique, les ripisylves possèdent diverses fonctions essentielles au maintien de la biodiversité et de la qualité de l'environnement (p.174 du TOME1). Plus ces forêts sont larges, plus elles assurent pleinement leurs fonctions. Ce sont également des habitats en tant que tels qui présentent une diversité de faciès, dont l'un est rare pour la région (forêt mixte de chênes, d'ormes et de frênes).

Cet objectif vise d'une part le maintien de la ripisylve là où elle est bien développée en laissant s'exprimer sa dynamique naturelle, et d'autre part sa restauration dans les secteurs dégradés. C'est d'ailleurs en ces endroits que des actions seront à mener en priorité.

OC4 (RESEAU GITES): Garantir un réseau de gîtes pour les populations de chauves-souris (conservation et restauration)

La connaissance des espèces de chauves-souris suite aux inventaires permet de mettre en évidence un nombre important d'espèces différentes (21 espèces soit près de 2/3 de la faune chiroptérologique française). Les colonies recensées sur le site présentent également un grand intérêt pour les populations présentes (régional, national voire international pour le Murin de Capaccini). La responsabilité sur leur conservation au sein de ce territoire est ainsi majeure.

La disponibilité en gîtes permet la présence de ces espèces remarquables. Leur maintien passe donc par la conservation d'un réseau de gîtes identifiés dans le DOCOB, en priorité ceux à fort à très fort enjeu (Entraigues, canal souterrain d'Entrecasteaux, cabanons de Correns, ...). Des actions de restauration de gîtes pourraient être menées, lorsque l'enjeu est bien identifié.

OC5 (ZONES CHASSE) : Préserver la qualité des habitats de chasse autour des gîtes à chauves-souris

Autant que les gîtes (habitats indispensables à la reproduction), les zones de chasse (habitats indispensables au nourrissage) sont à préserver pour les chauves-souris.

Ces espèces ont des exigences écologiques très différentes les unes des autres, elles utilisent des milieux très différents pour se nourrir. La composition en mosaïque des habitats est donc importante à conserver sur le territoire (alternance de milieux ouverts et fermés, qualité des habitats humides,...), en priorité autour des gîtes de fort à très fort enjeu identifiés sur le site.

■ Objectifs secondaires :

OC6 (TUFS) : Conserver les habitats de tufs et de travertins

Les habitats de tufs et de travertins sont assez caractéristiques de l'Argens et de certains de ses affluents, en milieu calcaire. Leur originalité et leur fragilité requièrent une attention particulière dans le but de les conserver.

Leur formation est dépendante de l'activité chimique et biologique de l'eau. Leur conservation passe donc par le maintien du fonctionnement hydrique (qualité et quantité d'eau) et la protection des stations où l'habitat est bien représenté.

OC 7 (FONCT. PRAIRIES): Restaurer et préserver les fonctionnalités des prairies humides

Les zones humides présentent des valeurs fonctionnelles et écologiques majeures : habitat de nombreuses espèces, ressources en eau, zones d'expansion des crues, Sur le Val d'Argens, les prairies et pelouses humides sont en mauvais état de conservation.

L'objectif est de les restaurer pour leur redonner leurs fonctions et favoriser un réseau de prairies fonctionnelles, en priorité le long des cours d'eau.

Certains habitats sont également rares. C'est le cas des milieux amphibies que sont les mares temporaires et les pelouses à Sérapias. Ces groupements se retrouvent de manière très localisée sur la commune de Puget-sur-Argens, et seraient présents au niveau des Arcs-sur-Argens, du Muy et de Roquebrune-sur-Argens (ONF, 2010).

Mais leur conservation passe avant tout par la connaissance plus fine de ces zones humides afin d'identifier de manière plus précise les actions pouvant les préserver.

OC 8 (POP. BAM) : Conserver les populations du Barbeau méridional

Les menaces sur cette espèce d'intérêt communautaire au sein du site sont importantes. Le Barbeau méridional subit une chute de sa population par l'effet d'hybridation (pertes génétiques) avec le Barbeau fluviatile, espèce introduite dans le milieu. Les populations encore épargnées se retrouveraient dans les affluents, où elles seraient préservées du contact avec l'espèce introduite dans l'Argens (seuils infranchissables ...).

OC 9 (INVASIVES): Surveiller les espèces exotiques envahissantes susceptibles de menacer les habitats et les espèces d'intérêt communautaire

Après la destruction des habitats, l'invasion par les espèces exogènes serait le 2nd facteur d'érosion de la biodiversité.

Certaines de ces espèces à caractère envahissant se trouvent dans le périmètre du Val d'Argens. Leur présence (ancienne ou actuelle) est liée aux activités anthropiques (apport de terres extérieures, plantations dans les jardins, relâchés d'animaux de compagnie, ...). Les crues qui ont eu lieu les mois de juin 2010 et de novembre 2011 sont des événements naturels pouvant accélérer le processus d'invasion (cf. TOME 1). Une surveillance et des actions d'éradication sur ces espèces seront donc préconisées afin de limiter les risques de menaces sur la biodiversité du site.

Objectifs tertiaires :

OC 10 (DYN. FORETS) : Maintenir une dynamique spontanée des milieux forestiers et de leurs fonctions écologiques

Les habitats forestiers d'intérêt communautaire recensés sur le val d'Argens ne nécessitent souvent que très peu d'interventions. L'objectif est de laisser évoluer ces forêts de manière naturelle.

Néanmoins, il est nécessaire d'y conserver ou de créer des îlots de vieillissement favorables à la faune arboricole (chauves-souris, insectes saproxylophages¹, ...), en priorité sur les secteurs autour des gîtes à chauves-souris.

OC 11 (MIL. OUVERTS) : Entretenir des milieux ouverts

Les milieux ouverts et/ou semi ouverts sont assez rares et nécessitent d'être conservés, qu'ils soient naturels ou à l'origine des activités humaines (cultures, pastoralisme, ...). Ces milieux ont tendance à se refermer naturellement lorsqu'ils ne sont pas entretenus. Ils favorisent pourtant la biodiversité en accueillant de nombreuses espèces et participant à la structure en mosaïque des milieux.

OC 12 (CONNAISSANCES) : Améliorer les connaissances de certaines espèces à fort et très fort enjeu

Afin de pouvoir mieux les conserver, certains volets biologiques nécessitent d'acquérir des connaissances supplémentaires. C'est le cas des chauves-souris, pour lesquelles il serait intéressant de connaître les routes de vols qu'elles empruntent sur le territoire afin de mieux identifier les corridors à conserver.

La Cistude qui n'a pas été étudiée sur le site mériterait de l'être car la population de l'Argens est estimée comme importante pour la région. L'écrevisse à pieds blancs mériterait un inventaire digne de ce nom car il sa population sur le secteur serait en diminution.

Certaines espèces sont des indicateurs naturels (bio-indicateurs) de l'état de santé des écosystèmes (notamment les insectes). Un suivi régulier permettrait de juger de l'état de santé du site dans le temps.

Enfin, le phénomène d'hybridation du Barbeau méridional n'est pas connu de façon très précise. Une analyse génétique sur l'Argens (échantillonnages en amont du seuil de Correns et sur les affluents, secteurs non pollués génétiquement) permettrait de mieux appréhender les menaces.

1 Qui se nourrit de bois mort

7. LE PROGRAMME D' ACTIONS

Suite à l'analyse écologique du site, un programme d'action doit être proposé pour répondre aux enjeux et objectifs de conservation du site. Pour cela, la démarche suivante a été suivie :

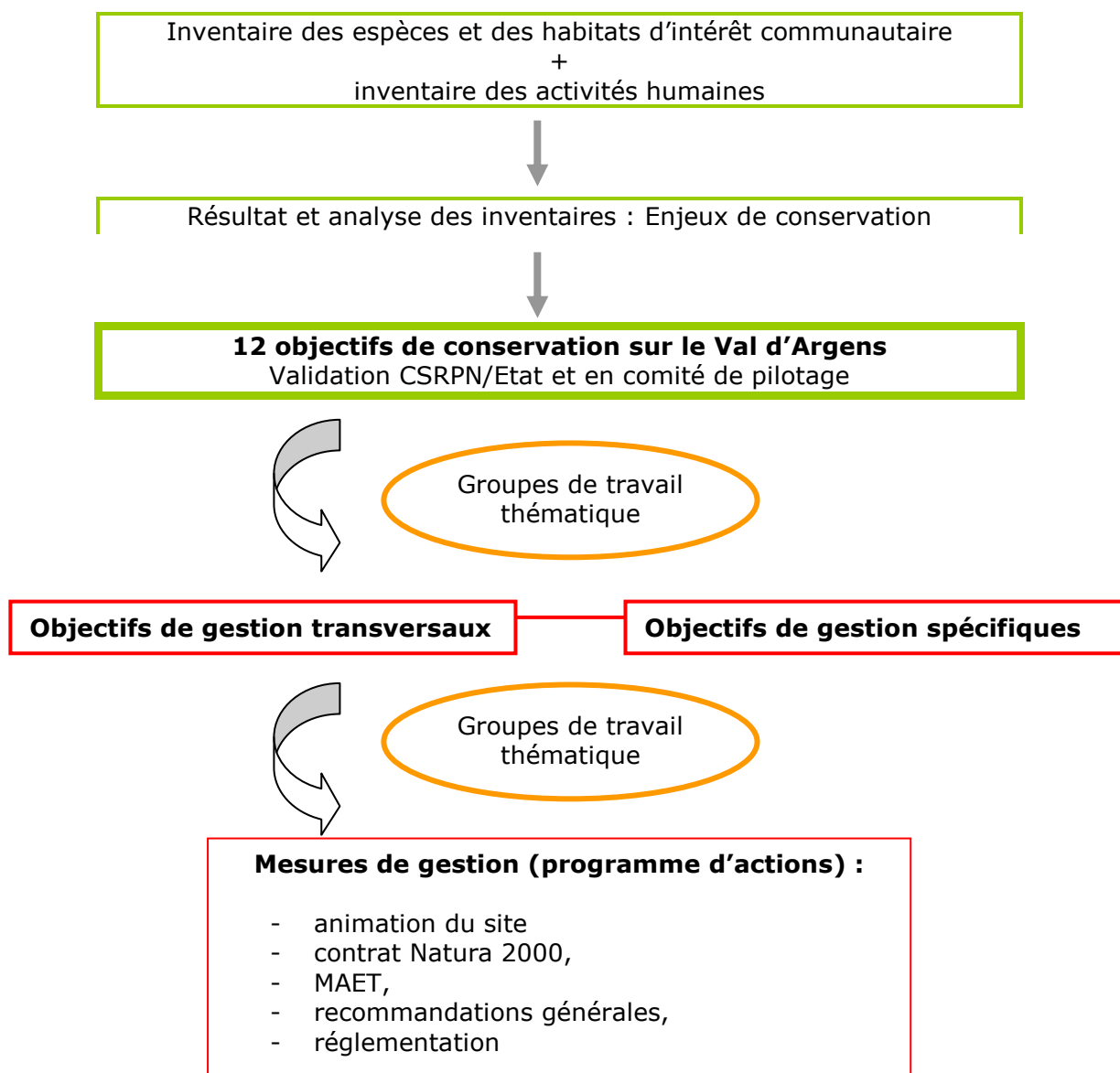


Schéma expliquant la déclinaison des objectifs de conservation (Tome 1) en mesures de gestion (Tome 2)

Afin de rédiger ce programme des groupes de travail thématiques se sont réunis plusieurs fois. Ces réunions ont permis de discuter et de trouver un consensus sur comment trouver des solutions pour conserver les espèces et les habitats tout en tenant compte des activités socio-économiques du territoire. Elles ont permis à ce que certaines actions soient intégrées dans ce document.

Les thèmes de ces groupes ont été les suivants, en lien avec les activités recensées sur le site :

- « Agriculture, Forêt et Milieux Naturels » ;
- « Loisirs, Tourisme et Milieux Naturels » ;
- « Usages, Gestion de l'Eau et Milieux Naturels » ;
- « Aménagement du Territoire et Milieux Naturels ».

Lors de la concertation, il est apparu nécessaire de réunir un 5^{ème} groupe de travail spécifique aux activités agricoles, enjeu fort du site.

Ainsi, suite aux différentes réunions de concertation, l'opérateur a dressé 17 fiches qui présentent des actions en faveur de la biodiversité du site tout en valorisant les activités humaines. Chaque fiche a été retravaillée en réunion. Affinées, modifiées ou complétées, les actions ont été définies de manière concertée, avec les acteurs et usagers du site.

Le travail s'est donc organisé autour des 17 objectifs de gestion listés dans le tableau 4.

Chaque fiche de gestion est composée d'une liste de mesures à prévoir dont la plupart ont été proposées par les groupes de travail (voir TOME 2 du DOCOB). Parmi elles, certaines peuvent faire l'objet d'un financement dans le cadre de Natura 2000 :

- contrat Natura 2000 forestiers,
- contrats Natura 2000 ni agricoles ni forestiers
- Mesures Agroenvironnementales territorialisées (contrats agricoles)

... ou peuvent être formulées dans la Charte Natura 2000 du site.

Ces mesures, avec les missions liées à l'animation du site, sont détaillées dans le TOME 2 du DOCOB. Dans cette note, nous ne retrouvons que la liste des contrats pouvant être mis en place sur le Val d'Argens.

Tableau 4: les objectifs de gestion du site Natura 2000 Val d'Argens

Objectifs de gestion transversaux		Objectifs de conservation associés
ANIM	Animer et faire une veille du site Natura 2000	Tous
ACQUI	Poursuivre l'acquisition de connaissances en vue d'améliorer la gestion globale du site	Tous
COM	Sensibiliser, informer, communiquer	Tous
CONCER	Maintenir et renforcer la dynamique de concertation locale créée autour de Natura 2000 avec les usagers	Tous
COHER	Mettre en cohérence les objectifs et les mesures de gestion du DOCOB avec les plans/programmes d'actions et de gestion existants et ceux des sites Natura 2000 périphériques	Tous
Objectifs de gestion		Objectifs de conservation associés
RIPI	Maintenir la dynamique naturelle et la biodiversité du corridor de végétation riveraine et alluviale	HYDROSYST / CONTINUUM / DYN. RIPI RESEAU GITES / ZONES CHASSE FONCT. PRAI / INVASIVES
PRAI	Préserver les prairies de grande valeur biologique	HYDROSYST / ZONES CHASSE / FONCT. PRAIRIES INVASIVES / MIL. OUVERTS /CONNAISSANCES
EAU	Maintenir et suivre la qualité des eaux superficielles	HYDROSYST /ZONES CHASSE
AQUA	Maintenir le fonctionnement naturel des cours d'eau pour garantir la diversité des habitats et espèces aquatiques associées	HYDROSYST / DYN. RIPI / TUFs FONCT. PRAIRIES / POP. BAM
EXO	Lutter contre les espèces exogènes à caractère envahissant	HYDROSYST / DYN. RIPI / FONCT. PRAIRIES INVASIVES / MIL. OUVERTS
FOR	Gérer de manière durable les peuplements forestiers et pré-forestiers en tenant compte des espèces associées à ces milieux	DYN. RIPI / RESEAU GITES / ZONES CHASSE INVASIVES / MIL. OUVERTS
OUV	Maintenir et développer des milieux ouverts	HYDROSYST / ZONES CHASSE / FONCT. PRAIRIES INVASIVES / MIL. OUVERTS
GITE	Maintenir et développer un réseau de gîtes pour les chauves-souris	HYDROSYST / DYN. RIPI / RESEAU GITES TUFs / DYN. FORETS
CORR	Sauvegarder et développer des corridors biologiques	HYDROSYST / CONTINUUM / DYN. RIPI ZONES CHASSE / DYN. FORETS
AM	Concilier les aménagements avec les enjeux écologiques du site	TOUS (sauf « Connaissances »)
FREQ	Concilier la fréquentation liée aux activités de loisirs et touristiques avec les habitats d'espèces et d'intérêt communautaire	TOUS (sauf « Connaissances »)
ACTIV	Favoriser les pratiques anthropiques utilisant et structurant l'espace rural (agriculture, sylviculture, ...) souvent génératrices d'enrichissement biologique et paysager	HYDROSYST / DYN. RIPI / ZONES CHASSE FONCT. PRAIRIES / DYN. FORETS / MIL. OUVERTS

Les contrats Natura 2000 ni agricoles ni forestiers :

Intitulé du contrat	Code des mesures de gestion correspondant	Objectif de conservation correspondant	Codification nationale de la mesure
Chantier lourd de restauration de milieux ouverts par débroussaillage	PRAI.7 - OUV.3 - ACTIV.9	ZONES CHASSE , FONCT. PRAIRIES, MIL. OUVERTS	A32301P
Gestion des milieux ouverts par une fauche d'entretien	PRAI.5 - OUV.3	ZONES CHASSE , FONCT. PRAIRIES, MIL. OUVERTS	A32304R
Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger	PRAI.4 - OUV.3	ZONES CHASSE , FONCT. PRAIRIES, MIL. OUVERTS	A32305R
Maintenir, entretenir et restaurer les linéaires et formations arborées (haies, alignements d'arbres, arbres isolés, vergers, bosquets...)	CORR.3	CONTINUUM , DYN. RIVULAIRE , ZONES CHASSE	A32306P ou A32306R
Restauration et entretien de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles	RIPI.2 - RIPI.3 - CORR.2 - CORR.3	HYDROSYST. , CONTINUUM , DYN. RIVULAIRE , ZONES CHASSE , POP. BAM, DYN. FORETS	A32311P ou A32311R ou F22706
Lutter contre les espèces invasives	RIPI.5 - PRAI.6 - EAU.10 - AQUA.4 - EXO.3 - OUV.5	HYDROSYST. , DYN. RIVULAIRE , INVASIVES	A32320P ou A32320R ou F22711
Création - rétablissement - entretien de mares	GITE.7	ZONES CHASSE	A32309P ou A32309R ou F22702
Aménagements artificiels en faveur des espèces de chiroptères	GITE.6 - CORR.13	RESEAU GITES	A32323P
Limiter l'impact des collisions routières pour les chiroptères	FOR.10 - CORR.10	CONTINUUM	A32325P ou F22709
Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagement des gîtes	AQUA.12 - OUV.4 - GITE.2 - CORR.15	RESEAU GITES	A32324P ou F22710
Mise en défens de types d'habitats d'intérêt communautaire	AQUA.12 - OUV.4 - GITE.2 - CORR.15	TUFS, FONCT. PRAIRIES, MIL. OUVERTS	A32324P ou F22710
Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact	COM.9	HYDROSYST. , RESEAU GITES , TUFS, FONCT. PRAIRIES, DYN. FORETS	A32326P ou F22714

ROUGE : Objectifs prioritaires – **ORANGE** : Objectifs secondaires – **BLEU** : Objectifs tertiaires

Les contrats forestiers :

Intitulé du contrat	Code des mesures de gestion correspondant	Objectif de conservation correspondant	Codification nationale de la mesure	Priorité
Favoriser les peuplements très évolués des milieux forestiers	RIPI.1 - RIPI.2 - FOR.2 - FOR.4 - FOR.9 - GITE.4 - CORR.5 - AM.10 - ACTIV.4 - ACTIV.7	CONTINUUM, RESEAU GITES, ZONES CHASSE, <i>DYN. FORETS</i>	F22712	1
Débroussaillage adapté sur les habitats d'intérêt communautaire	FOR 6- FOR 7 - FOR 10- COHER 2- AM10 - AM11 - ACTIV 7 - ACTIV 8	CONTINUUM, DYN. RIVULAIRE, <i>FONCT. PRAIRIES, DYN. FORETS, MIL. OUVERTS</i>	F22708	2
Création et entretien de lisières forestières favorables aux chauves-souris et aux espèces de lisières	FOR 9 - CORR 5	CONTINUUM, ZONES CHASSE, <i>DYN. FORETS</i>	F22713	3
Mise en œuvre de régénérations dirigées en faveur du Chêne liège	FOR 7 - FOR8 - FOR 9 - CORR 5 - AM 10 - ACTIV 7	ZONES CHASSE, <i>DYN. FORETS</i>	F22703	3
Travaux d'irrégularisation de peuplements forestiers selon une logique non productive	FOR 8 -FOR 9 - CORR 5 - AM 10 - ACTIV 7	ZONES CHASSE, <i>DYN. FORETS</i>	F22715	3
Travaux de marquage, d'abattage ou de taille sans enjeu de production	FOR 3 - FOR 7 - FOR 9 - GITE 4 - CORR 5	ZONES CHASSE, <i>DYN. FORETS</i>	F22705	2
Restauration et entretien de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles	RIPI.2 - RIPI.3 - CORR.2 - CORR.3	HYDROSYST., CONTINUUM, DYN. RIVULAIRE, ZONES CHASSE, <i>POP. BAM, DYN. FORETS</i>	A32311P ou A32311R ou F22706	1
Lutter contre les espèces invasives	RIPI.5 - PRAI.6 - EAU.10 - AQUA.4 - EXO.3 - OUV.5	HYDROSYST., DYN. RIVULAIRE, <i>INVASIVES</i>	A32320P ou A32320R ou F22711	1
Limiter les impacts des dessertes forestières en rivière	FOR.10 - CORR.6 - CORR.7 - CORR.15 - AM.10 - AM.11	HYDROSYST.	F22709	2
Travaux de mise en défends et de fermeture ou d'aménagement des gîtes	AQUA.12 - OUV.4 - GITE.2 - CORR.15	RESEAU GITES	A32324P ou F22710	1
Mise en défends de types d'habitats d'intérêt communautaire	AQUA.12 - OUV.4 - GITE.2 - CORR.15	<i>TUFS, FONCT. PRAIRIES, MIL. OUVERTS</i>	A32324P ou F22710	4
Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact	COM.9	HYDROSYST. , RESEAU GITES, <i>TUFS, FONCT. PRAIRIES, DYN. FORETS</i>	A32326P ou F22714	4

ROUGE : Objectifs prioritaires – **ORANGE** : Objectifs secondaires - **BLEU** : Objectifs tertiaires

Les mesures agro-environnementales :

Intitulé de la mesure	Code des mesures de gestion correspondant	Objectif de conservation correspondant	Codification nationale de la mesure	Priorité
Maintenir et développer l'agriculture et la lutte biologique	AQUA. 3 - ACTIV.6	HYDROSYST., ZONES CHASSE, TUFs, FONCT. PRAIRIES, MIL.OUVERTS	BIOCONV / BIOMAINT / PHYTO 07	1
Développer l'agriculture raisonnée Enherbement sous culture pérenne et bandes enherbées	EAU.3 - ACTIV.6	HYDROSYST. , CONTINUUM , DYN RIVULAIRE, ZONES CHASSE, TUFs	COUVERT_03 COUVERT_06	1
Développer l'agriculture raisonnée Limiter l'emploi des herbicides	EAU.3 - ACTIV.6	HYDROSYST., ZONES CHASSE, TUFs	PHYTO 01 / PHYTO 04 / PHYTO 14	1
Conserver / Créer un maillage bocager	RIPI.3 - EAU.2 CORR.3 - CORR.4	CONTINUUM, ZONES CHASSE	LINEA 01 / LINEA 02 / LINEA 03 / LINEA 04	2
Maintenir et développer les activités pastorales	FOR.6 - FOR.12 - OUV.2 - ACTIV.6 - ACTIV.8 - ACTIV.9	ZONES CHASSE, FONCT. PRAIRIES, MIL.OUVERTS	HERBE 01 - HERBE 04 - HERBE 09 - HERBE 10	3

ROUGE : Objectifs prioritaires – **ORANGE** : Objectifs secondaires – **BLEU** : Objectifs tertiaires

Bilan du financement prévisionnel des mesures du DOCOB **sur 5 ans.**

Type de mesure	N	N+1	N +2	N +3	N +4	Total HT	Total TTC	Financement
Contrats Natura 2000	207 700 €	68 600 €	53 550 €	94 050 €	49 810 €	473 710 €	566 557,16 €	50% Europe (FEADER) + 50% Etat (MEDDTL) et/ou établissements publics et/ou collectivités)
MAEt	16 560 €	17 200€	16 075 €	16 600 €	17 690 €	84 125 €	100 613,5 €	55% Europe (FEADER) + 45% Etat (MAAPRAT) et/ou établissements publics et/ou collectivités
Missions d'animation (TTC)	17 182,27 €	5 894,65 €	10 911,37 €	5 058,5 €	10 911,37 €	49 958,16 €	59 746,96 €	100% Europe (FEADER) + Etat (MEDDTL)
Salaire chargé de mission	150 000 €			0 €	0 €	150 000 €	179 400 €	100% Europe (FEADER) + Etat (MEDDTL)
Etudes et suivis scientifiques	61 000 €	17 000 €	17 000 €	17 000 €	17 000 €	129 000 €	154 284 €	Financements à rechercher auprès des collectivités (CR, CG, CC), Agence de l'Eau...)
Total	352 442,27 €	158 694,65 €	147 536,37 €	132 708,5 €	95 411,37 €	886 793,16 €	1 060 604,62€	46